ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

#### Abonnements

3 mois 6 mois 1 an LOT et Départements limitrophes ...... 4 fr. 25 8 fr. 15 fr. Autres départements ..... 4 fr. 50 8 fr. 50 16 fr.

Les abonnements se paient d'avance Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

#### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

ANNONCES (la ligne ou son espace)..... RÉCLAMES ( - d° - ) 3° page.....

Publicité

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

La journée du 1er mai. Le bon sens de la masse. Les Français veulent, en dépit des meneurs, maintenir l'union bienfaisante qui reconstituera la prospérité du pays. — Mais l'union ne sera sincère que par des conces-sions loyales du capital au travail. Sans violence et sans heurts on peut supprimer la lutte des classes !... — La ques-tion de l'Adriatique ; une solution possible. — Autour du tapis vert. Les conseils de Harden. L'avertissement de la presse américaine.

La journée du 1er mai s'est écoulée sans incidents trop graves. Il faut s'en réjouir. Le bon sens de la masse a déjoué les calculs des meneurs qui rêvent de chambardement par la lutte nerait les calculs des meneurs qui des classes.

Un pareil calcul est abominable. Voilà bientôt 5 ans que l'union bienfaisante règne dans le pays; 5 ans qu'on se refusait à faire une distinction entre le rouge et le blanc, le croyant et l'incrédule, qui, unanimement, avec le même héroïsme, se sont fait « trouer la peau » pour sauver la patrie; 5 ans que, dans la tranchée, riches et pauvres, paysans et bourgeois menaient, en parfaite union, un dur combat pour sauver la Liberté menacée; 5 ans qu'on avait cessé de suspecter son voisin parce qu'on ne se préoccupait point de ses opinions politiques ou philosophiques; 5 ans tingué professeur de droit, applique les citoyens de France se montraient de bons français guidés par refaire la France comme nos enfants un unique but : empêcher un peuple, qui fait de la guerre une industrie, de ruiner notre pays pour enrichir la Prusse; 5 ans qu'on ignorait chez nous ce sentiment odieux : la hai-

Cette union gêne les plans de certains meneurs. Hier encore, il en est qui ont cherché à faire dégénérer une manifestation légitime et pacifique en lutte fratricide. Ne disaient-ils pas ces meneurs dans un placard affiché sur les murs des grandes villes; « Nous sommes le nombre, donc nous sommes la force! » Que devient le droit dans cette révoltante formule empruntée à nos pires ennemis? Sagement, la masse a compris que la valeur des revendications ne se mesure pas uniquement au nombre de ceux qui les soutiennent. Le droit n'est pas nécessairement du côté de la force, l'histoire nous l'a cruellement prouvé il y a quelque cinquante ans ; la démonstration en est de tous les jours en Russie où les Bolcheviks suppriment brutalement tout ce qui les gêne en commençant par la liberté!...

Les travailleurs ont donc été dignes et calmes dans leurs manifestations. Il faut les en féliciter chaleureusement.

Il reste à tous les Français le devoir impérieux de prolonger cette union totale, car l'heure des difficultés n'est pas close. On aurait tort de croire le contraire dans le pays. Nous sommes vainqueurs, mais épuisés. Et, quoi qu'on en dise, les Boches ne pourront tout payer. La France devra supporter une bonne partie des dépenses de guerre. Il faut avoir le courage de le proclamer, parce que se bercer d'espoirs trompeurs serait se ménager de cruelles désillusions. Des heures difficiles restent à traverser. Nous les vivrons avec d'autant plus de facilité que l'union se maintiendra complète entre tous les enfants de la France.

Après la journée qui marque la Fête du Travail — nous ne voulons pas voir autre chose dans le 1er mai le devoir de tous ceux qui exercent une action sur le pays est de contribuer à maintenir l'union d'hier entre toutes les classes de la société parce que, il faut le répéter encore et toujours, la division causerait la ruine de notre patrie et la joie de nos en-

Pour atteindre ce but, tout le monde doit y mettre du sien. D'un côté comme de l'autre il y a des devoirs à remplir. Au moment où les usines rouvrent leurs portes aux glorieux poilus, il convient de régler, avec un esprit plein de conciliation, les nouvelles relations entre le capital et le travail. Mais ce règlement peut et doit être effectué sans violence et sans heurts. Il suffit que des deux côtés on s'inspire des saines notions du droit et de l'équité.

L'ouvrier qui a défendu et sauvé son pays a droit à une existence exempte de souci. Le patron a le devoir d'accorder ce qui est juste sans se laisser acculer à des capitulations obtenues par la force. L'ouvrier ne doit pas exagérer ses prétentions au point de compromettre l'industrie qui le fait vivre. Ce serait aller à

l'encontre de ses intérêts. Mais, de son côté, l'employeur doit accorder le maximum de justice. Les nouvelles cenditions de la vie sont telles que commerce et industrie ne peuvent prospérer que par une entente parfaite, tous les rouages étant solidaires des uns des autres. Cette entente est possible, si des deux côtés on consent des efforts loyaux. Certes, si partout ces efforts étaient sincères cela gêvivent du trouble, du désordre et du gâchis. Qui s'en plaindrait? Nos bolcheviks rêvent de désastre universel !... Le bolchevisme a-t-il fait le bonheur du peuple affamé de Russie? Au contraire, une entente loyale entre le capital et le travail assurerait la sécurité de l'avenir et supprimerait la misère chez les travailleurs.

Au lieu de suivre les conseils de haine et de violence, efforçons-nous donc, dans tous les milieux, de développer l'esprit de concorde et d'aide mutuelle. « Appliquons-nous selon les excellents conseils que donne, dans l'Avenir, M. Berthélémy le disquons-nous tous, fraternellement, à se sont battus tous ensemble, fraternellement, pour défaire l'Allema-

Fermons l'oreille aux conseils perfides des éternels mécontents et formons le parti de l'union des forces contre la fraction de la « lutte des classes. »

C'est, nous ne saurions trop le redire, un résultat facile à obtenir si, d'un côté, les employeurs veulent reconnaître que l'ouvrier a droit à une part des bénéfices que son travail procure à l'industrie, au commerce ou à l'agriculture, et de l'autre, si les travailleurs n'exagèrent pas leurs revendications au point de ruiner l'industrie qui les fait vivre.

Tout, dans la vie, est une question de mesure!

Le question de l'Adriatique reste à l'ordre du jour.

Le départ des délégués italiens n'a pas arrêté les pourparlers comme on avait pu le craindre. Cela prouve que les Alliés n'ont pas interprété au tragique le geste de M. Orlando. Aussi bien, ce dernier a tenu, devant le Parlement italien — qui l'a approuvé — un langage sensé dans lequel il a déclaré qu'il avait foi en une solution pleine de conciliation, l'Italie

n'ayant aucun but impérialiste. M. Orlando veut simplement une paix juste et durable reposant sur le droit des peuples. Sur ce point, tous les défenseurs de la Civilisation sont d'accord. Une transaction est donc

possible et probable. Déjà nous avons indiqué la suggestion du Temps qui proposait de laisser Fiume à l'Italie et de créer plus au sud, vers Senj, un grand port susceptible de donner pleine satisfaction à la Yougo-Slavie. Le projet est audacieux, mais il n'est pas irréalisable; il aurait l'immense avantage de concilier les deux thèses des peuples rivaux et de supprimer, par suite, toute cause de conflit.

Le projet n'est pas irréalisable, disons-nous, preuve en est la lettre suggérée par cette idée à un ingénieur français, M. Quellennec qui

propose un meilleur emplacement. M. Quellennec estime que la position de Senj est mauvaise, qu'au surplus les travaux sur ce point seraient longs et très coûteux. Il établit, au contraire, qu'on pourrait créer ce nouveau port dans la baie de Buccari qui s'ouvre sur le golfe même de

Dans un exposé, inutile ici, l'auteur du projet établit que les avantages du choix qu'il indique sont innombrables: bassin naturel, presque fermé, qui n'a pas besoin d'abris artificiels; facilité pour la construction des quais ; 12 kilomètres seule- | n'avoir été qu'une leste cabriole au ment de voie ferrée à construire pour rejoindre la ligne d'Agram; enfin possibilité de terminer les trayaux en 2 ans,... au lieu de 10 à Senja

La suggestion heureuse du Temps, se précise donc et prend corps. Elle semble pratique et elle permet d'entrevoir la fin d'un conflit irritant. Souhaitons que, de par la volonté de la Conférence et la bonne volonté des Italiens, le projet devienne réalité, pour le bien de nos frères latins et de tous les Alliés. Les boches escomptaient déjà nos divisions. Ils arrivent à Versailles pour constater notre union indéfectible!

Au moment où les Allemands vont dépenser des prodiges d'énergie pour essayer de berner nos plénipotentiaires ces derniers doivent, comme Bismark en 1871, se faire une âme d'airain pour rester impitoyables. Ainsi seulement ils seront certains d'imposer aux Barbares une paix de

Ce n'est pas une opinion discutable parce qu'intéressée; c'est l'avis de l'ineffable Harden qui, en 1914, rêvait de rompre les os de tous les Français assez audacieux pour s'op-poser à la ruée des soudards vers Pa-

Harden en est, aujourd'hui, à sa dernière évolution. C'est la plus pénible pour ses compatriotes. Ce n'est pas la moins curieuse pour nous. Il reconnaît nettement que « c'est l'Allemagne qui a voulu la guerre. Cela, du reste, il l'avait déjà déclaré en 1914. A cette époque il avait eu le courage de dire hautement : « Oui, cette guerre est notre œuvre, nous l'avons voulu parce qu'il nous faut des territoires, nous étouffons dans nos frontières trop étroites..... ». Aujourd'hui, il va plus loin il écrit dans la Zukunft: « l'Allemagne a joué un double jeu : A la France et à l'Italie elle promet de faire son possible pour apaiser l'Autriche; à l'Angleterre, Bethmann-Hollveg adresse une protestation contre la mobilisation russe, mobilisation à laquelle, avec une MAUVAISE FOI EVIDENTE — quel pavé! — il s'efforce de donner le caractère d'une agression contre l'Allemagne; en même temps, il pousse l'Autriche à la guerre..... »

Plus loin, Harden certifie que le but de l'Allemagne (jouant double jeu!) était de mettre l'Europe devant un fait accompli.

Le fougueux polémiste reproche à son pays de se refuser à faire des révélations au peuple allemand. Il explique cette attitude en disant : tous les gens en place escomptent le retour des Hohenzollern qui conserveront les cadres qui ont si bien servi la cause de l'empire.

Voilà quelle est la sincérité du mouvement républicain d'Outre-Rhin. Si M. Wilson ne s'entêtait pas à l'excès dans sa nuageuse idéologie, il comprendrait que toute pitié envers ce peuple félon desservira l'huma-

Le Président américain, s'il ne veut pas écouter les conseils venus de France devrait du moins prêter une oreille plus attentive aux avertissements qui lui viennent d'Amérique. Voici ce qu'écrit le Public Ledger Philadelphia qui affirme que le socialisme boche est une simple manœuvre ayant pour but de soustraire l'Allemagne au paiement des indemnités:

« Théodore Wolff du Berliner Tageblatt se plaint bruyamment que la vieille clique » est toujours aux affaires derrière la façade du nouveau gouvernement. Un ralliement au socialisme aussi soudain et facile que celui qui a suivi immédiatement l'armistice, sans aucune grave désorganisation militaire ou bureaucratique pour l'expliquer, nous a toujours paru suspect de n'être qu'un changement de front conçu par les véritables gouvernants de l'Allemagne. Ils se sont débarrassés de leur Kaiser usé et discrédité et ont pris le masque qu'ils pensaient devoir inspirer confiance aux Alliés. La bataille a été entre les socialistes et les spartakistes qui, eux, voulaient une véritable révolution prolétarienne, mais nullement entre les socialistes et les partisans de l'ancien régime. Jamais ancien régime solidement établi ne tombe plus facilement. Il en résulte qu'on soupçonne cette chute de tualité).

moyen de laquelle la « vieille clique » retomberait sur ses pieds.

« Le tout s'accorde parfaitement avec la croyance que l'Allemagne se prépare à se mettre en ligne du côté du bolchevisme. Les Allemands espèrent ainsi éviter le paiement de l'indemnité et ce qu'ils qualifient de démembrement. Ils entrevoient aussi la formation d'une ligue navale de la Ligue des Nations et, enfin, la possibilité d'une victoire germano-bolcheviste décisive sur le continent européen profondément troublé. »

L'espoir n'est pas impossible puisque des avis autorisés affirment que Hindenburg travaille à la réorganisation de l'armée et que l'usine d'Essen produit sans arrêt de gros canons. Est-ce le moment où M. Wilson va faire preuve d'une conciliation qui

confinerait à une faiblesse coupable? Plus que jamais — c'est Harden qui nous le conseille! — il faut, à exemple de Bismark, se montrer rude avec les vaincus. C'est le seul argument que comprennent les Bo-

Espérons que le conseil du polémiste teuton sera entendu et suivi.

### BOCHE ET BOLCHEVISTE

Un journal américain le « New-York Tribune » écrit :

Sous bien des rapports, le Boche et le Bolcheviste ne font qu'un. Tous deux représentent l'autocratie et le militarisme, tous deux sont agressivement impérialistes, tous deux suppriment la liberté de la parole et de la presse, tous deux ont de la vie une conception matérialiste qui supprime toute morale, tous deux sont menés par des chefs qui violent leurs engagements, tous deux détestent la démocratie et suhaitent la dictature de classe, tous deux estiment que tous les moyens sont bons pour atteindre leurs fins.

Le Boche représente la Barbarie scientifique, le Bolcheviste la barbarie primitive.

Guillaume et Lénine se ressemblent, toutes les idées de Lénine portent la marque allemande. Le Bolcheviste et le Boche se sont alliés par le traité de Brest-Litovsk.

#### L'ORGANISATION AGRICOLE

Jacques Rural, du Paysan de France fait un appel en faveur de l'organisation agricole. « Où en est l'organisation agricole ? » écrit-il.

« Pour l'agriculture qui représente la grande masse du pays, sa ressource la plus riche, la base immuable de la fortune nationale, rien de la part du Gouvernement, rien du côté du Parlement. « Des décrets de prohibition d'importa

tion, qui rendent presque impossible ou qui retardent le travail de la terre ; de mesures d'apparente générosité tendant faciliter la culture et l'achat de matérie mais rendues impraticables par l'abus des formalités, les retards administratifs l'absence de machines disponibles; des créations d'offices régionaux, ne servant qu'à l'exagération du fonctionnarisme sous toutes ses formes, voilà le bilan de l'Etat. Celui des Chambres est aussi maigre. Elles nous offrent un groupe amor phe de défense paysanne, et c'est tout.

« C'est l'agriculture elle-mème qui a dû
penser à son salut, qui est le salut de la
France; c'est l'initiative privée qui a
accompli les premiers efforts nécessaires.

« La France possède cinq mille syndicats agricoles : les uns très importants, d'au res ne comprenant que quelques centai nes de membres; beaucoup n'en comp tant que quelques uns. Des Unions et de Fédérations départementales ou régionales de syndicats fortement organisées et puissantes, se sont formées pour la défense les intérêts communs. Aux syndicats, Unions de syndicats et Fédérations se sont jointes des caisses de crédit, des associations de mutualité et d'assurances. Au sommet les deux grandes associations anciennes : la Société des agriculteurs de France et la Société Nationale d'encoura-gement et, près d'elles, la jeune et vigou-reuse Fédération de la Mutualité et de la Coopération agricoles. Dans la plaine, la masse des agriculteurs isolés n'appartenant à aucun syndicat et représentant des

millions d'hommes. « Depuis l'armistice que s'est-il passé ? Un projet de congrès agricole a été élaboré avec un programme restreint qui a soulevé le nombreuses protestations, surtout dans le Sud-Ouest où l'on regrette le silence de ce programme à l'égard des questions de transports et de réquisitions. Pour l'organisation du congrès un accord a été conclu entre les agriculteurs de France. la Société Nationale d'encouragement et la Fédération Viger (Coopération et Mu-

« Du côté du Parlement et du groupe de la défense paysanne, silence absolu. De la part de tous, rien au sujet de l'organi-sation et de la centralisation de la défense

« Mais quelques voix se sont fait entendre. Préoccupés de la situation qui serait faite à l'agriculture nationale après la guerre, mes amis et moi, nous démontrâmes dès le début de l'année 1918, l'extrême nécessité d'une réorganisation des forces rurales, et au lendemain de l'armis-tice, nous lançames l'idée d'un groupe-ment immédiat des cultivateurs, sous le titre d'Union Nationale, ou Ligue des Paysans de France. Un secrétariat central fut aussitôt créé avec la mission de réaliser cette union, d'encourager la formation de nouveaux syndicats et de préparer la création d'une Confédération générale agricole unissant dans un seul orga-

nisme central tous les groupements d'agriculture existants. « L'Union Nationale des Paysans de France s'adresse à tous les agriculteurs isolés; propriétaires, fermiers, métayers,

La Confédération générale agricole fait appel à tous les Syndicats. Fédérations, Sociétés d'agriculture, Mutualités et Coopératives agricoles. L'Union Nationale des Paysans de France figure parmi

les Sociétés contractantes. « L'Union nationale des Paysans de France et la Confédération Générale Agricole seront des associations déclarées. Deux formations distinctes ; L'Union nationale des Paysans de France, c'est le groupement des cultivateurs isolés, que nous orienterons vers le syndicat, et qui, des maintenant, fait partie intégrante de la C. G. A.; la Confédération Générale Agricole comprenant toutes les associa-tions adhérentes et représentée par une délégation por proposer le confédération de la conféderation de la confédération de la conféderation de la conféderation de la conféderation de l délégation permanente exécutive, ou Con-seil confédéral, qui aura tout droit de parler au nom de l'Agriculture natio-

Au moment où les diverses catégories de professions se groupent, s'unissent en Syndicats, en associations pour faire aboutir leurs revendications, l'agriculture

eule n'est pas organisée. Il y a des millions de cultivateurs, petits propriétaires qui pâtissent de leur isolement. Qu'attendent-ils pour se grouper et dicter, à leur tour, la charle d l'agriculture pour laquelle encore on n'a

presque rien fait. Il serait à souhaiter que tous les pay-sans entendissent l'appel de la Confédéra-tion générale agricole. Ce jour-là, les paysans de France « qui figurent parmi le morts de la guerre dans une proportion

de 55 0/0 », auront en ce pays, l'autorité et la part prédominante de direction à la quelle ils ont droit. Et, ce qui est à soul gner, ce sera l'œuvre de leur seule initia tive, puisqu'aussi bien, comme le dit Jac ques Rural, du côté du Parlement, de politiciens, le silence est absolu en ce qui concerne l'organisation agricole.

### INFORMATIONS

### NOUVELLES D'HIER

Hier, en raison de l'absence totale de journaux, nous avons fait distribuer gratuitement le papillon inclus

1er mai 17 h.

### ler Mai à Paris Pas d'événements graves

Malgré la pluie, il y a eu deux concentrations importantes de manifes-

Place de la Concorde, 40.000 environ et autant place de la Républi-

La police, les gardes municipaux, les gendarmes et les dragons sont parvenus à séparer les cortèges et à créer des zones neutres.

Il y a eu quelques bagarres, mais partout la police est restée maîtresse de la rue.

2 mai 9 h. 50.

#### Les bagarres d'hier Députés blessés

Bilan de la journée : Beaucoup de petites rencontres entre les gamins, les meneurs et la police. Quelques bagarres avec intervention des troupes. Quelques centaines de blessés légèrement; une vingtaine grièvement, soignés dans les hôpitaux et un mort. Il y a eu des coups de revolver assez nombreux tirés de la foule.

Le Figaro écrit que ce fut la journée des meneurs. Deux députés socialistes furent blessés ainsi que le secrétaire de la C. G. T.

Ce matin tout le travail a repris normalement.

# Le total à payer

LE TRAITE DE PAIX

L'Echo de Paris dit que le traité de paix demandera à l'Allemagne de verser, dans le plus bref délai possible, cent milliards de marks, diminués de la valeur du matériel de guerre et de chemin de fer livré depuis l'armis-

On lui demandera également d'émettre des bons du trésor pour un total correspondant à la somme de vingt milliards de marks qui doivent être remboursés en 18 mois.

Enfin, outre les 100 milliards de marks, l'Allemagne promettra de payer un solde dont le montant lui sera communiqué le 1er mai 1921 par une commission interalliée dite des réparations.

La charge totale devra être acquittée au bout d'une période de 30 ans, qui sera prolongée en cas de versements arriérés.

#### Le texte officiel

Le texte du Traité de Paix sera vraisemblablement communiqué à la Chambre le 15 mai.

#### Hindenburg se retirerait

On annonce de Berlin que le feldmaréchal von Hindenburg prendra sa retraite dans le courant du mois de mai, dès que le grand état-major à Kolberg sera dissous. Hindenburg doit se retirer dans sa propriété à Hanovre. On dit qu'il n'a pas l'intention de publier ses mémoires.

### Résultats du bolchevisme

L'industrie russe, depuis le régime bolchevik, tend à disparaître chaque jour. Une statistique permet de donner les renseignements suivants sur l'état actuel des principales industries:

Au 1er janvier 1917 les grands établissements industriels Puttiloff et Nevsky occupaient 52.000 ouvriers; au 1er janvier 1918 cet effectif était réduit à 4.798.

En outre, plus de 100.000 ouvriers étaient occupés pendant l'année 1917 dans 170 industries. En 1918, ces industries occupaient à peine 10.000

### Les Roumains en Hongrie

Il est confirmé que l'invasion des Roumains en Hongrie indique que les opérations procèdent suivant des plans concertées par les Alliés. L'objectif général de l'armée roumaine est l'occupation de la rive gauche de la Theiss.

#### L'évacuation de Petrograd

On mande de Helsingfors que l'évacuation de Pétrograd est confirmée. Les bolchevistes veillent à ce qu'aucune nouvelle relative aux événenements du district d'Olestz ne soit connue de la population. Des compagnies finnoises ont tra-

versé la frontière au nord de la Russie et coupé les communications par chemin de fer entre Pétrograd et Petrozavodsk.

Les Finlandais comptent que la ville tombera d'ici quelques semai-

#### La sauvagerie boche

Les Bolcheviks français, qui réclament une paix sans réparations, qui gémissent sur la défaite allemande feront bien de méditer l'information suivante que publie le « Morning

« Quand, le 13 octobre dernier, les Allemands furent obligés de quitter Denain, ils mirent le feu aux acieries. Ainsi périt une industrie qui valait 500 millions et qui faisait vivre plusieurs milliers de familles. »

#### Les socialistes et la participation au pouvoir

Au cours du dernier Congrès socialiste, une décision a été prise tendant à ce que les membres du parti n'acceptent aucune collaboration dans le gouvernement. MM. Compère-Morel et Bouisson, Commissaires généraux ont adressé à la Commission administrative permanente du parti socialiste une lettre dans laquelle ils

#### Le culot boche

Les membres de la délégation allemande se conforment volontiers aux consignes et ne sortent pas de la partie qui leur est affectée, à Versailles, mais le personnel attaché à leur suite n'observe pas toujours la même discrétion.

Il est inconcevable qu'en dépit des mesures d'ordre prises à Versailles et préparées depuis longue date, un certain nombre de délégués allemands aient pu prendre tranquillement le train nach Paris.

Jeudi. aux abords des gares des Invalides et Montparnasse. on en pouvait rencontrer plusieurs qui venaient se rendre compte des manifestations du premier mai.

#### Le 1er Mai à Paris

Le député socialiste Poncet et le conseiller municipal Sellier ont été blessés ainsi que le secrétaire général de la C. G. T. Jouhaux.

428 agents ont été blessés : 60 arrestations ont été opérées: les individus arrêtés seront traduits en conseil de guerre.

Le nombre des agents blessés est de 428 dont plusieurs grièvement. On estime que le nombre des manifestants civils blessés est de plus de 400. Le sous-brigadier Clerget, du 19° est dans le coma.

Un jeune homme de 18 ans, Charles Lorne, mécanicien, a été tué. Le coup aurait été tiré par un manifestant.

Ni soldats ni agents

ne pouvaient faire feu La préfecture de police tient à déclarer que les soldats n'avaient pas de cartouches, et les gardiens de la paix pas de revolvers. Conséquemment, s'il y a eu des manifestants blessés à coups de revolver, ce n'est pas le fait ni de la troupe ni de la police.

#### Lendemain de bataille

Le travail a repris normalement dans les industries parisiennes, sauf toutefois dans les corporations de l'habillement, où le mouvement de grève semble avoir pris, aujourd'hui, de l'extension.

A la Bourse du travail, l'animation est grande parmi les cousettes et les tailleurs qui ont envahi la plupart des salles de réunion disponibles.

Les incidents de la veille sont copieusement commentés dans les bureaux des Syndicats où on déclare attendre les décisions que prendront ce soir, au cours de leurs réunions respectives, les Commissions administratives de la C. G. T. et de l'Union des Syndicats de la Seine qui doivent déterminer l'attitude que prendra le mouvement ouvrier en face des événements du 1er Mai.

#### Une demande d'interpellation

On annonce que dès la rentrée de la Chambre. une demande d'interpellation au président du Conseil sera déposée, au nom du groupe socia-liste, par M. Marcel Cachin, sur les événements de la journée du 1er

#### 20 millions de francs de sucre se perdent au Tonkin

Le dernier courrier de l'Indochine nous apprend qu'à Haïphong un stock de sucre. valant au minimum vingt millions de francs. fond sous l'action de l'humidité, et se transforme peu à peu en sirop!

Pendant ce temps, nous manquons de sucre en France et l'exportation de ce produit continue à être interdite au Tonkin.

#### L'affaire Humbert-Lenoir-Desouche

26° audience M° de Molènes présente la défense de Pierre Lenoir. Il parle de droit, de question théoriques et juridiques, d'interprétations de textes. Il déclare que le contrat Schoeller n'est pas un pacte politique mais une conven-tion commerciale.

27° audience

Me de Molènes continue sa plaidoirie. Il affirme que les voyages en Suisse de Lenoir n'avaient qu'un but, celui de se rapprocher de Mme Thouvenin. Il combat point par point les accusations qui pèsent contre son client. Tout ce qu'on a rapporté des propos de Mme d'Arlix accusant Lenoir sont des mensonges. Dans tous les cas, la justice aurait dû confronter l'accusé avec cette femme : elle ne l'a pas fait. L'audience est renvoyée au lendemain. Me de Molènes terminera sa plaidoirie.

# CHKUNIQUE LUCALE

Enseignement primaire

Mlle Lacroix, instiutrice intérimaire à Blanzaguet est nommée à Mu-

Mlle Edoux est nommée institutrice à Vers.

LES

## interdictions d'importation

La liberté des importations en France serait rétablie le 1er juin : c'est nn journal américain Chicago Tribune qui l'annonce.

Il paraît que la nouvelle est prématurée : nos gouvernants ont bien l'intention de supprimer les restrictions à l'importation, mais à une date qu'il ne peut pas encore fixer.

La raison? Elle résiderait dans ce fait que la liberté des importations est liée à la question du change. N'y a-t-il que cette raison? D'aucuns disent : non. Il y en aurait, au moins, une autre.

Il paraîtrait — d'après les bien renseignés — que si les importations de matières premières ne sont pas autorisées, ce serait parce que les possesseurs de gros stocks voudraient liquider ces stocks au prix du jour. Ces stocks épuisés, peu importe aux grands resserreurs que les étrangers envoient leurs marchandises en France.

Il pourrait bien y avoir quelque chose de vrai, dans tous les cas, à notre époque de mercantilisme à outrance, tout est bien possible; cette raison d'interdiction des importations est plausible.

Une information semblerait même le prouver. C'est la suivante; « D'accord avec les industriels du nord et le syndicat de la confection, M. Loucheur a autorisé les importations de draps de laine d'Angleterre à partir du second trimestre 1919.

Il y a quelques jours, une violente protestation parut dans la presse contre l'interdiction des importations de draps de laine d'Angleterre. Un costume chez nos Alliés coûtait 3 fois meilleur marché qu'en France, disaient les journaux qui protestaient contre la mesure prohibitive du gouvernement français. A ce moment, les journaux affirmaient qu'il n'y avait qu'une raison pour laquelle on empêchait l'entrée des draps en France, c'était parce que les grands fabricants de drap voulaient épuiser leurs stocks !...

La protestation de nos grands con-frères était-elle justifiée ? Quoi qu'il en soit, nous devons constater que dans un délai très prochain, les draps anglais pourront être vendus en France, ce qui ne veut peut-être pas dire que les costumes seront payés meilleur marché.

Il n'en reste pas moins établi que c'est peu après la protestation de la presse, que l'interdiction des importations de draps anglais a été levée, et que dès lors nos confrères pourraient avoir dit vrai en affirmant que cette interdiction était exigée par les possesseurs de stocks de drap qu'il fallait écouler sans concurrence.

Rien ne prouve que la même raison n'existe pas pour empêcher l'importation des autres matières premières qui nous font défaut ou que l'on vend à des prix scandaleux comme le papier, par exemple!

Et certains nieraient les méfaits du mercantilisme? Ils diraient que les mercantis n'ont pas été un fléau pour le pays? Les profiteurs, sensibles à la pression des intérêts privés, des puissances d'argent d'où qu'il vienne, peuvent penser ainsi! mais le public sacrifié, bafoué, ruiné parle autrement!

L. B.

#### La R. P. et nos Campagnes

Nous recevons l'intéressante lettre suivante que nous adresse un maire républicain d'une commune de l'arrondissement de Cahors. Cette lettre exprime bien les sentiments de nos populations au sujet d'un système électoral incompréhensible pour les électeurs et même pour la plupart de ceux qui s'en déclarent partisans :

Dans nos campagnes on a l'espoir que le Sénat se refusera à faire le jeu des erpéistes et refusera de voter la représentation proportionnelle. Si par hasard les sénateurs avaient la faiblesse de la voter, nous espérons, avec l'appui des journaux républicains, qu'il se trouvera facilement une centaine d'électeurs assez dévoués pour former un comité pour désigner les députés, Bécays en tête, qui devront nous représenter avec pour mandat impératif

démolir la R. P. Un comité national devrait même se constituer avec un sous-comité dans chaque département pour combattre par tous les moyens la R. P. ainsi que la fameuse loi en discussion sur le travail, car nous ne reconnaissons pas le droit à un repré sentant de nous empêcher de travailler douze ou quatorze heures par jour pour arriver plutôt mal que bien à exploiter nos terres, surtout avec le manque de main-

Les députés devraient être logiques avec eux-mêmes: s'ils veulent que la terre pro-duise beaucoup, qu'ils n'entravent pas le

### Un peu cher!

Au sujet de l'organisation du service de transport par autobus, un de nos lecteurs nous écrit pour manifester son... étonnement relativement au tarif fixé pour les voyageurs.

Le prix est fixé à 12 centimes par kilomètre. Notre lecteur trouve que ce prix est bien élevé et peu en rapport avec les ressources de la majeure partie de nos populations.

Nous ignorons ce qui s'est passé au cours du Comité secret où l'accord fut établi sur la question des autobus entre les Conseillers généraux et les

entrepreneurs. Les Conseillers voulaient aboutir : ils tenaient à ce que les services de transports fussent assurés le plus tôt lieu de 30 fr.

possible. Ils ont voulu faire pour le mieux et peut-être ont-ils, dès lors, été obligés de faire quelques concessions aux entrepreneurs. Cela, empressons-nous de le dire, n'est que

supposition.

Mais l'observation de notre lecteur qui habite à 30 kilomètres de Cahors ne paraît pas dénuée de raison.

La subvention départementale allouée aux enterpreneurs est de 400 francs par kilomètre et par an : celle qui sera versée par l'Etat sera bien supérieure. De plus, une indemnité annuelle sera payée par le service postal. Toutes ces sommes forment un joli total.

Il est certain que les entrepreneurs auront des frais importants d'achat, de personnel, d'entrêtien, de réparations, de matériel, et il est possible que, chaque jour, les autobus ne seront pas archicombles de voyageurs.

Néanmoins, on est en droit d'estimer que 12 centimes par kilomètre est un tarif élevé pour le voyageur, d'autant plus qu'il ne sera pas délivré d'aller et retour, billets qui comportent une réduction de prix assez sen-

Peut-être, est-ce un prix provisoire qui pourra être modifié, si, comme on l'espère les services de transports obtiennent des résultats intéressants. Il n'y a qu'à attendre. Mais n'est-on pas allé un peu vite en besogne ? Un appel à la concurrence n'aurait pas été inutile...

#### Citation

Notre compatriote Léopold Marcouly, soldat brancardier au 279° d'infanterie, curé de Cézac, a été l'objet de la citation suivante à l'ordre du jour :

« Soldat brancardier et courageux. S'est particulièrement distingué au cours des combats devant la Fère-en-Tardenois, les 30 et 31 juillet 1918. Blessé sérieusement en se portant au secours des blessés de son bataillon ».

Nos félicitations à ce vaillant com-

#### Postes

M. Vayssière, facteur des Postes à St-Cyr-l'Ecole (Seine - et - Oise) est nommé à Cajarc (Lot).

## Union des grandes Associations Françaises

Le mercredi, 7 Mai, à 8h. 30 du soir, au Théâtre municipal, M. Paul Séguy, délégué à la Propagande, vice-président de l'Aide Morale, fera une conférence sur le sujet suivant : « De 1914 à la Victoire ».

La soirée comprendra une partie

Programme:

Orchestre; Chœur chanté par la chorale de l'École normale d'institutrices; Conférence; Chœur; Orches-

Prix des places : loges, premières, fauteuils et parterre: 50 centimes; location 10 centimes en sus. Secondes: 25 centimes.

La location sera ouverte à partir de lundi à 2 heures du soir.

### A la « Quercynoise »

Le Président de la Société sportive la « Quercynoise » (Lycée Gambetta), vient de recevoir de Mrs. Stuart qui fut dans notre ville déléguée de la Croix-Rouge américaine, la lettre suivante:

Monsieur, J'ai appris vos nombreux et récents succès et m'empresse de vous adresser mes plus vives félicitations et mes meilleurs vœux. Je ne puis vous dire assez combien je suis fière de devenir un membre de votre société. En ma qualité d'Américaine, je suis, naturellement, très intéressée dans « all outdoor sports » et je sais quel grand facteur ils constituent pour fortifier le corps des êtres des deux

A mes souhaits de meilleure réussite, je joins mes bons et heureux souvenirs de votre bonne vieille ville de Cahors.

Veuillez croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Alice-Ingersoll STUART

Asste Manager Amiens Warehouse District C'est un encouragement auquel on été très sensibles nos potaches. Ils se sont efforcés en effet pendant la saison de foot-ball qui vient de prendre fin, de faire revivre le sport à Cahors, et de donner au public de saines distractions. Les succès remportés par ces jeunes joueurs sont encore présents à la mémoire de tous ceux qui s'intéressent à leur œuvre. Point n'est besoin d'en donner ici la longue liste. Disonstoutefois qu'après avoir fait triompher leurs couleurs sur tous les grounds de foot-ball de la région, ils vont les défendre sur les terrains d'athlétisme.

Mais les encouragements qu'ils recoivent sont peu nombreux. Les potaches sont cependant plus favorisés que les jeunes gens de notre ville qui ne peuvent entrer dans aucune société sportive où est pratiqué le jeu attrayant du rugby. Pour la cause sportive ainsi que pour beau-coup d'autres questions, Cahors est enre tard sur les villes voisines.

# Assemblée Générale de la Mutualité scolaire

de l'arrondissement de Cahors L'Assemblée Générale tenue le samedi 12 avril 1919 à l'hôtel de ville de Cahors, a nommé une Commis sion chargée d'étudier les modifications qu'il y aurait lieu d'apporter aux statuts pour les mettre en harmonie avec les dispositions législatives nouvelles qui régissent les

sociétés de secours mutuels. Elle a décidé, pour le prochain trimestre, de porter à 0 fr. 50 par jour-née de maladie, le secours de 0 fr. 25 qui était alloué pour les 2e et 3e mois. De sorte qu'un sociétaire malade pendant 90 jours recevra 45 fr. au

Mesdames les Institutrices et Messieurs les Instituteurs qui auraient proposer des modifications aux statuts sont priés de les faire connaître à Monsieur Doumerc, Inspecteur Primaire, Vice-Président.

### L'office agricole départemental

Au cours de sa dernière session, le Conseil Général a désigné les membres devant constituer l'Office agricole départemental :

MM. Rey, sénateur, conseiller général; Laparra, conseiller général; Brunet, agriculteur à Caillac; Besombes, agriculteur à Sonac; Pebeyre, agriculteur à Masclat.

Nous croyons utile de faire connaître le rôle de cet organisme et l'action considérable qu'il peut exercer pour intensifier la production agricole. Ainsi que l'écrit M. le Ministre de

'Agriculture et du Ravitaillement lans sa circulaire aux Préfets, cette réforme « marque une date dans l'histoire de l'agriculture française », puisque « une très large part des desinées de l'agriculture est confiée aux agriculteurs eux-mêmes ».

Le Lot est rattaché à la région du MassifCentralcomprenantl'Aveyron, e Cantal, la Corrèze, la Loire, la Haute-Loire, le Lot, la Lozère, le Puyde-Dôme et le Tarn.

Les offices agricoles, départemenlaux et régionaux, jouissent de la personnalité civile et de l'autonomie

inancière. L'Office départemental dresse chaque année le programme des améliorations à réaliser et en établitle devis; orogramme et devis sont transmis à 'Office régional qui après examen le transmet au Ministre de l'Agriculture ; après avoir consulté le Conseil des Inspecteurs de l'Agriculture, le programme et le devis, acceptés ou modifiés, sont retournés à l'Office avec les crédits nécessaires pour

'exécution du programme. C'est alors que l'Office départemental va exécuter son programme; pour cela, il fera appel à toutes les initiaives afin de réaliser le but poursuivi

La nouvelle réforme est un acte de décentralisation très net; désormais 'initiative des améliorations à réaliser appartient aux offices qui sont également chargés de l'exécution de leurs programmes; à cet effet, ils lisposent de ressources importantes (annuellement de 150 à 200.000 francs par département).

F. DOUAIRE, Directeur des Services Agricoles du Lot.

#### SYNDICAT D'INITIATIVE de Cahors et du Quercy Compte-rendu de l'Assemblée généra-

le tenue à Cahors le 27 avril 1919 La réunion préparatoire du matin

a eu lieu dans la salle des mariages à la Mairie. Elle a été présidée par M. Daymard, doyen des membres présents, assisté de MM. Grangié et Rames, anciens membres du bureau. M. Daymard souhaite la bienvenue aux congressites qui sont au nombre de 32. Martel a envoyé une délégation de 5 membres. Souillac, Roca-

sont représentés. M. Grangié expose la situation du Syndicat, qui, sans être inexistant est entièrement à réorganiser. Il y a donc lieu de dresser unordre du jour contenant les questions les plus urgentes qui seront étudiées à la réuniondu soir. Cet ordre du jour, présenté par M. Viré, comprend six propositions. L'Assemblée approuve et la séance qui s'était ouverte à 10 heures est levée à 11 h. 45.

A 12 heures, un déjeûner intime réunit les congressistes au nombre de 24, à l'hôtel de l'Europe. Au dessert, MM. Daymard et Carlin portent des toasts aux organisateurs des réunions : MM. Crangié et Rames, particulièrement au second qui doit être remercié d'avoir maintenu le Syndicat durant la période difficile de la guerre.

A 14 heures, l'Assemblée générale se réunit dans la salle du Conseil général à la Préfecture. M. le Préfe recoit les congressistes et se fait représenter à la séance par M. Souchier, secrétaire général. Les membres présents sont au nombre de quarante. M. Daymard veut bien accepter la présidence de cette seconde réunion. Il donne la parole à M. Rames qui expose la situation financière du Syndicat. Il résulte de ce rapport que les fonds en caisse, non compris le recouvrement de certaines subventions et des cotisations de 1919, s'élèvent à 2.101 fr. 95.

M. Grangié indique le nombre des adhérents de 1914, donne celui des adhésions écrites qu'il a reçues et présente les excuses des personnalités et des présidents des Comités locaux qui n'ont pu venir à Cahors, mais affirment leur attachement au Syndicat.

Il est procédé à l'élection du bureau. Sont nommés successivement et à

l'unanimité: Président : M. Orliac, pharmacien à Cahors;

Vice-présidents : M. le Maire de Cahors; M. Calmejane-Course, négociant à Cahors; M. le Docteur Dubuisson, de Figeac; M. le Commandant Dupuy de Boutières, de Martel; M Faure, négociant à St-Céré. — Il est entendu que les présidents des Comités locaux des Centres de tourisme seront vice-présidents de droit.

Secrétaire général : M. Gervais Nicolaï, de Cahors; Trésorier: M. Rames, Sous-Ingé-

nieur des Ponts et Chaussées; Membres du Conseil d'administra-tion. Pour Cahors : MM. Viré, Rigaudie. Aufrère, Delfort, Daymard et Grangié, ainsi que les membres du Bureau, d'ailleurs membres de droit.

tourisme, chaque Comité désignera | tant que le soleil ne l'aura pas entièlui-même les membres à ajouter à cette liste, à raison d'un conseiller pour 20 adhérents, et d'un conseiller à partir de 10 membres pour les groupes locaux n'ayant pas encore 20

Nouveau président d'honneur. — M. le Général Jouinot-Gambetta est, par acclamation, nommé Président d'honneur ; les Présidents d'honneur précédents sont réélus.

Siège social et création d'un bureau de renseignements. - La création de ces deux organismes est reconnue indispensable et le soin de réaliser cette opération est laissé au bureau qui, en cas de difficulté, pourra de mander l'avis, non seulement du Conseil d'administration, mais des Comités locaux. Il devra, d'ailleurs, être créé ultérieurement d'autres bureaux de renseignements dans les divers centres de tourisme.

Syndicat des hôteliers. — L'orga nisation d'un syndicat de l'industrie hôtelière touristique dans le dépar tement est reconnu indispensable par l'assemblée. Elle nomme aussitôt un Comité composé des hôteliers présents à la réunion, savoir :

MM. Molinié, de St-Céré; Jouclas, de Rocamadour ; Hébrard, de Souillac ; Rigaudie, de Cahors : Calmette. de Cajarc, qui doivent organiser, d'accord avec le Syndicat d'Initiative le Syndicat des hôteliers. Le but de ce dernier sera surtout de travailler l'amélioration, dans le sens des exigences modernes du Tourisme, de l'organisation hôtelière dans le Lot. M. Molinié est nommé Président provisoire et correspondra avec le Syndicat d'Initiative.

Propagande. — Le plan à établir pour 1919 est livré à l'étude du nou-veau bureau et du Conseil d'adminis-

La séance est levée à 16 heures.

### Indemnité de démobilisation

Le décret et l'instruction relatifs à l'application de la Ioi du 29 mars 1919 créant une indemnité de démobilisation ont prescrit 1. De faire établir parchaqueayant-

droit une déclaration;

2. D'inviter les intéressés qui sont dans leurs foyers à adresser cette déclaration, par l'intermédiaire du maire, au commandant du dépôt de leur dernier corps d'affectation.

M. le ministre de la guerre rappel le que le rôle de MM. les Maires doit se borner:

1. A vérifier si la déclaration est conforme aux dispositions de l'arti-

cle 10 du décret du 27 mars (Journal Officiel du 29 mars) 2. A faire parvenir ensuite sans délai au dépôt intéressé la dite décla-

ration sans avoir à l'apostiller ou à la viser. Des imprimés de déclaration seront

incessamment adressés par l'autorité militaire pour être répartis entre les mairies; mais il demeure enten du que toutes les demandes réguliè rement établies qui seront remises aux mairies avant l'arrivée de ces imprimés doivent immédiatement être transmises même si les intéressés n'ont pas utilisé la formule pré vue par les dits imprimés.

Les municipalités peuvent, dès aujourd'hui, s'adresser à la préfectu-re du Lot (Ire division) pour obtenir les formules de déclaration pour servir au paiement de l'indemnité de démobilisation.

#### Probité

Jeudi, jour de la foire, Mlle Mercadier. bonne chez M. Planche, rue des Jardiniers, a trouvé sur les Boulevards, un portefeuille contenant une somme de 2.451 francs qu'elle s'est empressée de déclarer au bu-

reau de police. Les 2.451 francs ont été réclamés peu après par M. Pécourt, propriétaire au Montat qui a vivement remercié et félicité l'honnête jeune fille.

### Situation des cultures

L'Officiel publie les résultats des enquêtes sur la situation des cultures au 1er avril 1919, dans le Lot :

Blé d'hiver, méteil : état des cultures: assez bon; seigle: état des cultures: bon; orge d'hiver, avoine d'hiver: état des cultures: assez bon. Prairies artificielles: état des cultures: bon.

Prés naturels : état des cultures : assez bon.

#### Bœuf disparu

Lundi soir, au moment où il rentrait de la foire de Lauzès, un propriétaire d'Arcambal constata la dtsparition d'un bœuf. La trace a été suivie jusqu'à Francoulès, où le bœuf à disparu dans la direction de Valroufié. Adresser tous renseignements au bureau de police de Cahors ou à la mairie d'Arcambal.

#### Comment on traitait les mercantis autrefois

Sait-on comment, au bon vieux temps, on traitait les fraudeurs, affameurs et autres mercantis, car il paraît que cette race maudite existe depuis que le monde est monde ?

Les extraits suivants d'une curieuse ordonnance de 1481 vont nous l'apprendre:

A tout homme ou femme qui aura vendu lait mouillé, soit mis un entonnoir dedant sa gorge et le dit lait mouillé entonné jusqu'à temps qu'un médecin ou barbier dise qu'il n'en peut sans danger de mort avaler da-

Tout homme ou femme qui aura vendu du beurre contenant navet, pierre ou autre chose sera saisi et bien curieusement attaché à notre pilori du Pontel. Puis sera ledit beurre En ce qui concerne les centres de | rudement posé sur sa tête et laissé

rement fait fondre.

Pourront les chiens le venir lécher et le menu peuple l'outrager par telles épithètes diffamatoires qu'il lui plaira (sans offense de Dieu, du roi, ni d'autres) et si le temps s'y prête et n'est le soleil assez chaud, sera le dit délinquant en telle manière exposé dans la grande salle de la geôle, devant un beau, gros et grand feu où tout un chacun le pourra venir voir.

Tout homme ou femme qui aura vendu œufs pourris et gâtés sera pris au corps et exposé sur notre pilori du Pontel. Seront les dits œufs abandonnés aux petits enfants qui, par manière de passe-temps joyeux, s'ébattront à les lui lancer sur le visage, fait rire le monde. Mais ne leur sera jamais permis jeter d'autres ordures.

Les honnêtes gens sont devenus plus doux : les autres seuls n'ont pas

#### La Trève du le Mai

Il est une singulière et piquante coutume bourguignonne qui commençait à cette date fatidique. En un temps où les maris avaient la main un peu trop rude et tôt levée, le 1er mai était le signal d'une trêve pendant laquelle défense était faite aux maris d'infliger aucune correction manuelle à leurs épouses durant le mois de mai.

Des chartes formelles consacrent cette défense : une, entre autres, dans laquelle le comte Jean de la Palud, sire de Luxeuil, renouvelle le privi-

Si les hommes passaient outre, les femmes avaient le droit de sévir. Le châtiment était des plus humi-

liants : le délinquant était publique-

ment promené sur un âne : Toutes et quantes fois qu'un mari bat sa femme durant le cy mois de may, disait la charte, les femmes du lieu le doivent faire trotter sur l'asne par joyeuseté, trois jours durant, en lui baillant son droit, c'est assavoir :

pain, eau et fromage... Le 1er mai, on ne risque point, aujourd'hui, d'être « traisné sur l'asne », mais quel plaisir ce devait être, jadis, de pouvoir le faire impunément pendant onze mois!

#### Au Théâtre

Samedi soir, au Théâtre de Cahors, le chanteur Pinel se fera enten-

#### Ecoles Nationales Professionnelles

Concours de 1919

AVIS Le concours d'admission aux Ecoles nationales professionnelles a été fixé au mercredi, 2 juillet prochain, au chef-lieu des départements et au siège de chacune des écoles d'Epi-nal, de Nantes, de Vierzon et de Voi-

Les demandes de bourse doivent

chain, à la Préfecture. Les demandes d'admission au concours doivent être adressées avant le

16 juin prochain. La nomenclature des pièces à produire et le programme des connaissances exigées sont déposés à la Pré-fecture (1<sup>re</sup> division) et dans les Sous-Préfectures où les intéressés pourront en prendre connaissance.

#### Ecole normale de l'enseignement technique

Concours d'admission en 1919 M. le Ministre du Commerce, de Industrie, des Postes et des Télégraphes, a fixé ainsi qu'il suit, pour l'année 1919, les dates du concours d'admission en première année à l'Ecole normale de l'Enseignement

technique (aspirants et aspirantes). Epreuves écrites. - Section commerciale: lundi 23, mardi 24, mercredi 25 juin.

Section industrielle: jeudi 26,

Epreuves orales : en juillet. Les

vendredi 27, samedi 28 juin.

#### candidats à ce concours doivent se faire inscrire à la Préfecture de leur département avant le 15 mai.

Ravitaillement civil On nous communique la note sui-

Le Directeur de l'Intendance et les sous-Intendants militaires recoivent directement de nombreuses demandes de cession de denrées, émanant soit de négociants, soit de coopératives, soit d'autres organes de l'alimen-

tation civile. Malgré toute la bonne volonté du service de l'Intendance, ces demandes ne peuvent recevoir satisfaction parce qu'elles ne sont pas transmises par les autorités qualifiées à cet effet. En vue d'éviter ces difficultés, le service de l'Intendance croit devoir

lesquelles ces demandes doivent être transmises: 1º Pommes de terre. - Les demandes de pommes de terre formées par les coopératives peuvent seules être adressées directement au service de l'Intendance; toutes les autres

préciser, ci-après les conditions dans

doivent être adressées au Préfet du département. 2º Salaisons, légumes secs, etc. -Toutes les demandes de salaisons, de légumes secs et autres produits, doivent être adressées au Préfet du département qui les transmet, selon la nature des denrées, soit au ministre pour autorisation, soit au service de l'Intendance pour satisfaction, dans la limite des ressources dispo-

nibles. Les demandes qui ne seront pas transmises dans ces conditions ne

pourront pas être satisfaites. En résumer, toutes les demandes de cession de denrées doivent être ransmises à l'administration Préfectorale; toutefois, les demandes de pommes de terre faites par les coopératives pourront être adressées directement au service de l'Intendance.

#### Les décorations posthumes

Le président du conseil, ministre de la guerre, vient de prendre la décision suivante:

La Légion d'honneur ou la Médaille militaire, suivant qu'ils étaient officiers ou hommes de troupe, est conférée de plein droit à tous les militaires tués à l'ennemi qui ont été l'objet d'une citation à l'ordre de l'armée pour les actions de guerre au cours desquelles ils ont trouvé la mort.

#### Commissariat de police

L'examen pour l'emploi de Secrétaire suppléant près les Commissariats de Police de la ville de Paris, prévu par la note du 19 février 1919, aura lieu à la Préfecture de Police les vendredi 30 mai et samedi 31 mai prochain (épreuves écrites).

Les demandes d'emploi seront reçues au Bureau du personnel jusqu'au 20 mai inclus, dernier délai. Le programme et tous renseignements utiles seront envoyés aux candidats sur leur demande.

#### Office départemental de Placement du Lot

On demande : des ouvriers serruriers, forgerons, maçons, tailleurs de nierre, cordonniers, ébénistes, menuisiers, charpentiers, chaudronniers, électriciens, peintres, manœuvres, terrassiers, charretiers, etc., apprenti ferblantier.

Des ouvrières en modes, des laveuses, des bonnes, des femmes de ménages, etc.

S'adresser à l'Office départemental de Placement à la Préfecture du Lot. Toutes les opérations sont absolument gratuites.

### Pourquoi beaucoup de billets de 20 fr. sont déchirés

La Banque de France s'est émue de la quantité de billets de 20 fr. lacérés et recollés rapportés à ses gui-chets. Pourquoi cette mutilation ? A force de chercher on a fini par découvrir l'explication de ce singulier vandalisme. Rien n'est difficile comme de trouver depuis la guerre une bonne place, un coin contre la portière dans un rapide, surtout quand on est pressé. Il faut la croix et la bannière. Il faut avoir l'heur surtout de plaire au contrôleur ou à la contrôleuse qui répartit les places. Comme tout le reste des humains ces employés ne sont point inaccessibles à certains pourboires. Mais comment être assuré, le pourboire donne, que la promesse sera tenue, qu'on sera bien casé, qu'on ne sera pas réduit à faire le pied de grue pendant tout le trajet dans le couloir du wagon sur-

Et c'est ici qu'intervient le coup du billet de 20 fr. lacéré. Vous déchirez le billet de banque en deux parties égales. Vous en offrez une moitié à l'employé en lui disant : « Mon ami, vous aurez l'autre demain soir si je suis bien placé »! Le lendemain, vous vous prélassez dans un bon

#### L'industrie laitière

L'industrie laitière devient chaque jour plus importante en raison des méthodes nouvelles et des transformations continuelles que les découvertes scientifiques et les inventions modernes y introduisent.

A tous ceux que la question intéresse, nous ne saurions trop recommander la lecture du journal L'Industrie du Beurre, journal des Laiteries et de la Ferme, publié à Niort (Deux-Sèvres) sous la direction de notre sympathique confrère et ami Paul Mercier, président de l'Association centrale des Laiteries des Charentes et du Poitou, qui réunit 140 Laiteries et 150.000 Sociétaires.

L'Industrie du Beurre veut grouper autour de lui tous ceux qui ont es mêmes intérêts économiques l'après-guerre en fait une nécessité pour faire entendre nos revendications, il faut être unis et forts.

Le prix de l'abonnement est fixé à 20 fr. par an pour la France; pour s'abonner, s'adresser à l'administration du Journal, 1, rue Yver à Niort Deux-Sèvres).

#### A qui le médaillon?

Il a été trouvé dans une des allées du Cimetière, un médaillon en argent, renfermant un portrait de jeune fille. Le réclamer au gardien.

#### Etat-civil de la ville de Cahors Du 26 avril au 3 mai 1919

Naissances Declercq Madeleine, à la Maternité. Rossignol Marie-Antoinette, Hospice Comenges Geneviève-Eugénie-Catherine, rue Rousseau.

#### Mariages

Magné Louis, employé de bureau, et Lafage Alice, robeuse. Sers Fernand-Antoine-Achille, négociant, et Mouly Félicité, s. p. Gibert Antoine, cultivateur, et Combalbert Marie, s. p.

#### Décès

Avorte Giselle-Olga, 8 mois, rue des Boulevards, 20. Lacavalerie François, cultivateur, 68 ans, rue Nationale, 71. Fournié Elisabeth, épouse Delbrel, 52 ans,

Place du Marché, 3. Delmas Michel, charron, 73 ans, rue des Orangers.

Rigal Eugénie, 43 ans (Hospice). Mériguet Lucie, veuve Rigal, 65 ans, place Galdemar 3.

#### Pharmacie de service

Le Dimanche 4 mai 1919, le service des Pharmacies sera assuré par la

Pharmacie de la Croix-Rouge Boulevard Gambetta, en face le Théâtre.

#### Lalbenque

Association Générale du Lot des Mutilés Dimanche dernier, 27 avril, à 2 heures u soir, une réunion a eu lieu à la mairie le Lalbenque, sous la présidence de M. Charles Guilhem, notaire, président de l'Association générale du Lot.

Un grand nombre de poilus et de veuves et ascendants avaient répondu à l'appel lu Comité.

Lecture des statuts a été faite et on a ormé le bureau cantonal : Président : M. le docteur Cazes, Maire le Fontanes.

Vice-présidents : M. Aufrère (café Tivo-li) à Cahors, Mme Laporte Isidore, à Lalbenque, Mme Soulié, à St-Géniès, par Lalbenque.

Secrétaire: M. Ferrie, marchand drapier à Lalbenque. Membres du bureau : MM. Vaysse Ca-

simir, Maire d'Escamps, Adema, maréchal des logis, à Lalbenque, Mme veuve Séguy à Lalbenque, Mme veuve Sicard à Belfor (Lalbenque), Mme veuve Lacam à Mont-

doumerc.
Les mobilisés qui voudraient faire partie de l'association n'auront qu'à se faire inscrire chez M. Ferrier ou chez M. Charles Guilhem, notaire à Lalbenque.

Parmi les membres d'honneur de la section cantonale, nous sommes heureux de citer les noms de M. Séguy Pierre, chef de service intérieur de la Chambre des députés ; M. Boissy Louis, sous-lieutenant et M. Emile Courtix, agent-voyer à Lalbenque

Plusieurs habitants et commerçants de 'intention, en vue de donner un peu d'impultion à la reprise des affaires, de réorganiser comme par le passé nos fêtes ocales et communales. Ce ne serail évidemment pas dans un but de réjouissances à ce moment surtout où il y a tant de familles en deuil. Ils désireraient profiler tout simplement de la dernière décision prise tout récemment par l'autorité préfectorale qui autorise la reprise des fêtes patronales et locales.

#### Crégols

Le banquet des chasseurs de sangliers. -

Dimanche dernier 27 avril, la vaillante société cynégétique « Rallye Négraval », spécialement constituée pour la chasse aux sangliers, s'est réunie en un banquet fraternel à l'hôtel Labro, à Crégols. De nombreux convives, venus de différentes localités, ont fait honneur à un menu de choix, assaisonné de la plus franche gaieté. Au dessert, plusieurs discours humoristiques et tout à fait de circonstance ont été prononcés par MM. Dols, président du Rallye, Parra, maire de Crégols, Delmas, Lucie, Lagarrigue. On continua par des monologues, des chansons patriotiques et des chansonnettes comiques. Le tout fut vivement applaudi et les interprè-

Rendez-vous fut pris pour l'année pro-

chaine, et nous terminerons ces quelques lignes, forcément incomplètes, en offrant nos remerciements aux dévoués organisateurs de ces inoubliables agapes, ainsi qu'au personnel de l'hôtel Labro.

#### Montredon

Sursitaires. — Delbos Justin classe 1908 et Courdurié Camille, classe 1913, vien-nent d'être placés en sursis d'appel jusqu'au 31 juin prochain, par décision de l'Inspecteur régional des sursis, en qualité de spécialistes agricoles (maréchauxferrants)

Gratacap Noël, de Lallégnède, est en congé de convalescence de réforme temporaire en attendant que la dernière commission de réforme qu'il doit subir, sta-tue définitivement sur le taux d'invalidité qui doit servir de base à l'établissement

de son titre de pension. Ce jeune militaire fut blessé en 1917 Bien que l'incurabilité de son état ait été maintes fois constatée par les médecinschefs des nombreux hôpitaux qu'il a suivis, il n'en a pas moins été astreint à res-ter à l'hôpital, jusqu'à ces derniers temps, pour attendre le congé de réforme.

Nous recevons une longue communica-tion trop tard pour être insérée aujourd'hui.

#### Vers

Morts au champ d'honneur. — Voici les noms des enfants de la commune morts

Lor Pierre-Louis, Labro Jean-Félix, Comdes Elophe, Combes Edmond, Escudié Fapien, Fayret Raymond, Couderc Célestin, Rouquié Guillaume, Rouquié Marcel, Gary Hippolyte, Caste Germain, Magnol Jean-Baptiste, Lémozit Pierre-Frédéric, Berthoumieux Jean-Pierre, Gineste Jean, Calmels Pierre, Malrie Célestin. Honneur

#### Saint-Félix

Nos morts.

Gloire à notre France éternelle Gloire à ceux qui sont morts pour elle! Sont morts au champ d'honneur les en

fants de St-Félix dont les noms suivent 1 Joseph Bessières, 15 août 1914, à Dieu ze (Lorraine); 2 Joseph Devèze, 25 août 1914, à Bazien (Vosges); 3 Gabriel Fric, 27 août 1914, à Bazien (Vosges); 4 Téodule Niel, 26 septembre 1914, à Minaucourt Marne); 5 Armand Sénizergues, 12 octobre 1914, à Mesnil-les-Hurlus (Marne); 6 Emile Aujols, 2 février 1915, à Perthes-les-Hurlus (Marne); 7 Louis-Albert Rouget, 16 février 1915, aux combats de l'Oise ; 8 Ar sène Teilhard, 5 mai 1915, à Mouilly (Meuse); 9 Jean Bessières, 15 mai 1915, à Ecurie-Roclincourt (Pas-de-Calais); 10 Louis-Jean Lemoine, 25 juillet 1915, à Duisans (Pas-de-Calais); 11 Jean Marmiesse, 8 mars 1916, à Cumières (Meuse) ; 12 Paul-Emile Brugous, 15 mai 1916, à Mesnil-les-Hurlus (Marne); 13 Achille Pezet, 8 juillet 1916 à la Chapelle-Sainte-Fine, près Verdun; 14 J.-H. Cabridens, le 16 août 1916, à Maurepas (Somme); 15 Célestin Bouyssou, 8 septembre 1916, à Vaux-Bois-Chapitre (Meuse); 16 Paulin Niel, 10 octobre 1916, en captivité à Orhdrüff (Saxe) : 17 Julien Barrié, 4 mars 1917, hôpital d'Albertviller (Isère); 18 Gervais Antraygues, 8 avril 1917, à Prosnes (Marne); 19 Théo-phile Cabridens, 19 avril 1917, devant Moronvilliers (Marne); 20 Joachim Des-truel, 9 mai 1917, à Soissons (ambulance); 21 Achille Laborie, 21 mai 1918, hôpital de Gravelines (Nord).

En outre sont portés disparus : 1 Adolphe Niel, 27 août 1914, combats de Noyers (Ardennes); 2 Firmin Gayette, 22 décembre 1914, à Perthes-les-Hurlus (Marne); Marcel Arnal, 30 juin 1915, Sitil-Bahr (Turquie); 4 Henri Gueste, 8 septem-bre 1916, La Harazée en-Argonne; 5 Léon Gamel, 21 octobre 1916, à Biaches (Som-

Nous saluons la mémoire de ces héros et adressons à leurs familles nos sympathiques condoléances. - L.D.

Morts au champ d'honneur. - Sont morts au champ d'honneur, de la commu-ne d'Estal : Ferdinand Laquièze, Edmond Cayrol, Georges Pradelle, Jean Pompidou, Amédée Proupech, Léon Descargues, Adrien Balayssac, Urbain Issoulié; sont disparus : Jean-Pierre Molinié, Firmin Issoulié, Victor Roussilhe.

#### Saint-Cirgues

Citations. — Notre jeune compatriote, Alfred Soulié, a été l'objet de deux citations que nous sommes heureux de reproduire « Le 27 mai 1918, chef de pièce énergi que et brave; a remplacé momentanément son poste, le tireur d'une mitrailleuse, blessé à ce poste par balle ». (Ordre du régiment. — « Au cours d'une attaque locale étant spécialement désigné pour aller nettoyer, avec un petit groupe d'hommes, une partie de village, a, par son attitude décidée, et par une attaque bien adroite, forcé un groupe d'ennemis tenant une maison à se rendre, faisant 58 prisonniers, dont 6 officiers ; a été blessé ensuite par éclat d'obus sur la position qu'il avait mission d'occuper ». (Ordre du corps d'armée). Nos félicitations à ce jeune brave.

#### Gourdon

L'Union amicale des démobilisés du canton de Gourdon. - Quelques démobilisés de la ville de Gourdon, suivant l'exempel qui lui était donné par un certain nombre de villes et notamment par celle de Cahors, ont pris l'initiative de réunir leurs camarades en une association qui porterait le nom d'« Union amicale des démobilisés

du canton de Gourdon ». Ce groupement, ainsi que le nom l'indique, n'est qu'une amicale, et n'a par conéquent aucun caractère politique.

Son but principal est de perpétuer le souvenir de ceux qui sont morts pour la Patrie et d'entretenir parmi les survivants es sentiments de camaraderie qui sont nés des souffrances subies en commun.

L'objet de l' « Union amicale » est en outre de permettre l'étude et de favoriser a défense des intérêts de ses membres. Ces intérêts sont de toute sorte.

Sans doute la guerre fut préjudiciable à un très grand nombre de français, mais est surtout à ceux qui ont abandonné leur foyer et le siège de leurs affaires pendant plus de quatre ans qu'elle a ocasionné les plus grands dommages. Pour remédier à cet état de choses dans la mesure du possible il est nécessaire que

es intéressés se groupent et s'organisent. C'est devenu aujourd'hui une banalité de direque l'union fait la force, mais cette vérité vieille comme le monde, est de nos ours plus vraie que jamais. Oui, il faut se grouper, car pour s'estimer il faut se connaître et pour se connaître il faut se réquenter.

Nous engageons donc très vivement les démobilisés du canton de Gourdon à se présenter à la mairie de cette ville dimanhe prochain 4 mai à 5 heures de l'aprèsmidi, pour entendre la lecture des statuts de l'« Union amicale » et procéder à l'élection des membres du bureau. Les adhésions y seront également reçues.

Un groupe de démobilisés.

Foire de Pâques. - Notre foire dite de Paques, n'a pas eu son importance habi-tuelle en raison du beau temps qui avait etenu beaucoup de monde pour les travaux des champs. Cours pratiqués : bœufs gras, 360 fr. les 100 kilos ; bœufs d'attelage, de 4.500 à 5.000 fr. la paire. Comme précédemment, les cours ont été très lents sur les bovidés. Une tendance à la baisse s'accentue dans toutes les foires de la ré-

gion sur ces animaux.

Moutons gras, de 360 à 440 fr. les 100 kilos; porcs gras, 360 fr. les 100 kilos; porcelets de deux mois de 200 à 250 fr.

Poules, 18 francs la paire; poulets, de 20 à 22 fr. la paire ; lapins domestiques, de 7 à 8 fr. pièce; œufs, 2,50 la douzaine chevreaux, de 1 à 1,30 le demi-kilo ; pommes de terre, de 20 à 25 fr. les 90 litres.

Les pickpokets ont dû être démobilisés, car ils ont recommencé leurs fructueuses opérations. Un propriétaire de Vayrac, M. A... de Nozac, s'est plaint qu'on lui avait coupé la poche, en pleine foire, et soustrait le porteseuille contenant la somme de 1.750 francs. Il faudra donc recommencer à ouvrir

#### Souillac

M. L. Faurel, habitant Laforge, petit village situé sur le territoire de la com-mune de Souillac, a tué un sanglier pesant 35 kilos. Le surlendemain dimanche, il en a tué un autre pesant 45 kilos.

#### Uzech

Citation. — Voici la citation, à l'ordre de l'armée, qu'a obtenue notre compatriote Ernest-Antoine Armandou : « Brigadier téléphoniste d'un allant et d'un courage remarquables. Blessé par un éclat d'obus le 20 août 1918, n'en a pas moins continué a remplir sa mission avec le plus grand dévouement ». Nos félicitations.

#### Salviac

Nomination. - Notre jeune compatriote et ami, le capitaine Gilbert Salanié, don nous avons annoncé récemment le mariage avec Mlle Marguerite Lavergne, de notre ville, vient d'être nommé adjoint au directeur de l'Enseignement primaire. Nos bien cordiales félicitations.

Aviation. - Nos paysans ont été quelque peu surpris ces jours derniers par le passage de plusieurs avions, à deux jours 'intervalle

Nos compatriotes le capitaine Mézer-gues, et le lieutenant F. Rodier, dont les parents ont habité il y a quelques années notre ville, seraient-ils venus survoler Salviac leur pays d'origine ?

Perception. - Par décret du 18 avril 1919, la perception de Salviac est placée au rang de deuxième classe.

#### A VENDRE

Planches Châtaignier, Pin, Peuplier. Chêne, Voliges et Tavelles pour toiture. Prochainement bois de chauffage. Florenty, rue du Lycée, 38.

#### Rappelle-toi

Vieil air célèbre.

Rappelle-loi; ex-Kaiser d'Allemagne, Astre déchu, les beaux jours d'autrefois ; Rappelle-toi, futur pilier du bagne De tes beaux jours, de tes anciens exploits. Cel, jadis Jupiter, le maître du tonnerre Ces regards courroucés faisaient trembler Les Rois les plus altiers Etaient tous à tes pieds; Rappelle-toi, Rappelle-toi!

Rappelle-toi, traîneur de sabretache, Nos financiers toujours à tes genoux, Rappelle-toi, les grands coups de cravache Que tu donnais pour avoir de gros sous. Chez les Ventres dorés tu commandais en Et de la Rente, hélas! tu fus le baromètre.

Lorsqu'à bras raccourci Tu nous tombais ainsi, Rappelle-toi! III

Rappelle-toi, lorsque dans ton Empire Tu paradais comme un vieux cabotin. Rappelle-toi les foules en délire, Qui se pâmaient sous ton regard hautain. ès deton cheval blanc, vil histrion defoire, Le Bobèche clown-prinz, éructait après boire, Au seul bruit de tes pas, Naissaient mille houras. Rappelle-toi,

Rappelle-toi!

Rappelle-toi, potentat de naguère, Gueux, que la peur rend déjà blémissant. Rappelle-toi l'horrible et grande Guerre, Que tu voulus tigre assoiffé de sang. [re, Et maintenant, là-bas, lorsque l'ombre t'effa-Succédant aux vivats, aux joyeuses l'anfares, Ecoute en l'air glacé,
La Voix des Trépassés.
Rappelle-toi,
Rappelle-toi!

Armand LAGASPIE.

### AVIS

La SCIERIE de la GARE, CAHORS près de l'Usine à Gaz), prévient ses clients que, dès à présent, elle sciera tous les ours à façon.

Matériaux de construction, Planches, Voliges, Lattes, Liteaux, Briques, Tuiles, etc. — Livraison à domicile dans toute la

#### Sage-Femme

Mme TAURAND, 16, rue du Président-Wilson à Cahors, Prend des pensionnaies. Prix modérés.

### Agissez quand il est temps

Les excès de fatigue, les grands chagrins, chez l'homme comme chez la femme, ont une grande influence sur l'organisme. Il est indispensable alors que les canaux des reins soient pensable alors que les canaux des reins soient entretenus en bon état de façon à assurer un écoulement régulier et abondant des urines pour débarrasser le sang rapidement des déchets qui l'épaississent et causent la tête lourde, la faiblesse, les battements de cœur, l'oppression, les bouffées de chaleur au visage. Agissez pendant qu'il en est temps, comme Mme Marie Rozier, garde-barrière à Portets (Gironde), qui nous écrit le 28 janvier 1917:



Mme BOZIER (D'après photograph

(Voilà bien six ans que je souffrais des reins et de la vessie, j'étais éveillée la nuit toute en sueur par des frissons, le matin j'étais abattue, sans courage et incapable de donner aucun effort. On m'avait traitée sans succès de façons bien différentes, quand j'eus recours aux Pilules Foster; j'ai éprouvé un grand soulagement presque aussitôt, et un mois après mes souffrances avaient si blen diminué que je serais heureuse d'apporter du soulagement aux malheureuses qui souffrent comme moi. »

(Signature légalisée le 28 janvier 1917).

(Signature légalisée le 28 janvier 1917).

Les Pilules Foster possèdent un pouvoir curatif merveilleux sur les reins et la vessie, parce qu'elles sont composées de produits agissant uniquement sur ces organes. L'inflammation et la congestion des reins, la cystite, l'émission des urines troubles, difficiles et doulourcuses, le rhumatisme, accompagnés souvent de douleurs dans le bas du dos, sont le premier indice que vous devez sans retard en faire usage.

PRIX DES PILULES FOSTER : La boîte 3 fr. 50; six boîtes pour 20 fr., plus 0 fr. 40 d'impôt par boite. Toutes pharmacies ou franco sur réception du montant. H. Binac, Pharmacien, 25, rue St-Ferdinand, Paris-17.

On veut, d'abord, régler l'incident italien

Les retards dans la communication du Traité de paix proviennent du fait que Français et Anglais voudraient, auparavant, régler l'incident Italo-Wilsonnien.

#### L'opinion de Rome Le gouvernement italien est con-

vaincu qu'il ne peut reprendre sa lace à la Conférence que si les Alliés se mettent d'accord sur la réponse à donner aux demandes italiennes et si Wilson reconnaît son erreur. On compte beaucoup sur l'intervention de M. Barrère.

#### Crédit américain

De Washington : Un nouveau crédit de 750 millions de francs a été consenti par l'Amérique à l'Italie.

# L'Amérique et la dette boche

De New-York : Les délégués financiers américains ont refusé le projet présenté par l'Angleterre et consistant à faire garantir par les Alliés l'émission de bons qu'émettrait l'Allemagne en paiement d'une partie des réparations.

Ils refusent également de réunir en un bloc toutes les dettes de guer-

## Autriche contre Bavière

De Zurich: La frontière Austro-Bavaroise est occupée militairement par les Autrichiens pour empêcher l'armée rouge bavaroise, actuellement en dissolution, de se répandre en Autriche.

## La félonie des Allemands

De Coblence : Le service des renseignements de l'armée américaine possède des informations révélant que l'Allemagne a, actuellement, 325 mille hommes sous les armes.

### EN RUSSIE

Espoir réconfortant De Londres: Le général Milner

compte pouvoir, avec l'aide des nouvelles troupes, en route pour la Russie, mettre fin aux troubles intérieurs avant la cloture de la saison d'été. Des volontaires

De Washington: Le département de la guerre demande des volontaires pour la Sibérie, afin de remplacer les troupes dont le temps de service est expiré.

#### Les Polonnais prennent Pinsk

De Bâle: On confirme que la ville de Pinsk a été prise par les Polo-

Le général Likovski a pris des me-sures de répression contre les bolcheviks restés dans la ville.

Grande Pharmacie de la Croix Rouge En face le Théâtre, CAHORS

# La Phosphiode Garnal

Remplace l'Huile de foie de morue et les préparations ferrugineuses et iodées

Pour le traitement et la guérison des Maladies de la poitrine, Maladies des os, Maladies des enfants, Rhumatismes, Engorgements ganglionnaires, Toux opiniâtre, Furoncles, etc.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 30

## LE PETIT JACQUES

JULES CLARETIE De l'Académie Française

LE PRISONNIER Arthez avait été heureux de recueillir, sur le chemin douloureux de d'angoisses, ce nom, ce mot musical et charmant, le second que le petit être puisse articuler lors de ses pre-

Arthez le voyait souvent pâle, préoccupé, nerveux, et sur ce visage préoccupations sévères, des inquiétudes raisonnées.

A mon papa. N'y songe pas. Il est en voyage. Il reviendra.

fait du mal. bait alors dans des rêveries bizarres, maladives. pendant lesquelles, im-

visibles et semblait pris d'une sorte

de catalepsie que le docteur Arthez étudiait, et qui l'inquiétait. Arthez, persuadé que Noël se débattait dans quelque effroyable méprise, dans une accusation fausse, se promettait bien de travailler à découvrir la vérité et avant tout il voulait voir Rambert et lui donner des nouvelles de Jacques. On fit quelques difficultés pour le laisser parler au prisonnier. Pascal vit Rambert à travers cette grille qui paraît si cruelle, si insultante aux parents qui aperçoivent ainsi les leurs derrière des barreaux: Le prisonnier est déjà séparé de la vie. Ŝa plainte ou sa justification se heurte aux froides barres de fer qui empêchent un geste, un serse souvint de ses prisons, à lui, en retrouvant ainsi Noël, bien pâle et ter-

la santé du petit.

Arthez dit que Jacques, quoique triste, se portait bien et qu'il répon-

Souvent. Pauvre cher moucheron, dit le père en hochant la tête. Quand est-ce que je le promènerai maintenant aux fortifications, le dimanche soir, comme autrefois? Il se roulait dans l'her-

 L'été prochain vous referez cela. - L'été prochain! Mais vous ne savez donc pas comme je tousse? Il me semble que j'ai un trou, là, un grand trou à la place du poumon. L'été prochain! Mais je suis fichu!

Allons donc! Oh! je ne m'en plains pas. Traîner le boulet de la vie, comme on dit, ce n'est pas déjà si gai. On se las-

- Eh bien! dit-il, faut-il s'aban- reste si je sors de cette affaire. Sinon Cayenne ou la guillotine. Vous êtes fou

Le cou coupé, ça serait drôle tout de même, - dit Rambert en

thez, qui garda de cette visite une impression d'angoisse douloureuse. Il n'en sortait pas moins persuadé profondément de l'innocence de Ram-

blement que lui causait le mal dont il souffrait. Allons, se disait-il parfois, c'est

bien certain... je m'en vais... je m'en

Hochant la tête ou s'appuyant contre la muraille, et regardant entre les pavés du préau ou près de la lucarne de la cellule quelque touffe d'herbe, machinalement et parce que cela était vert au milieu de toutes ces choses grises et ternes qui l'entouraient,

Si cependant je n'avais pas le temps d'arriver jusqu'au procès ? Si je mourais avant le jugement ? On me croirait coupable, sacrebleu! Et j'en laisserais un joli d'héritage, à sais pour lui tant de rêves! Eboulement, effondrement! Plus rien. Je se à la fin. J'ai travaillé comme un ne laisserai rien après moi, pas un

pauvre misérable corps au carabin! Est-ce qu'il est à moi? Il est à eux!

vie ce que lui n'y avait pas rencontré : le repos, le calme, une miette au moins de bonheur. Il fallait renoncer à toutes ces joies.

Et le rire du martyr retentit dans la cellule, coupé brusquement par une toux qui rejeta l'homme sur son grabat, tordu et les mains collées à

Un matin, Noël Rambert entendit grincer le verrou de sa porte, et, se tournant légèrement, aperçut, à côté du gardien, un homme grand, fort bien vêtu, élégant, qui se tint un moment sur le seuil. Rambert était à demi couché sur son lit, tout habillé, le Jacquinet! Pauvre petit, va! Moi qui coude appuyé sur le dur matelas jaune voulais le faire riche! Moi qui bâtis- et la tête sur la main. Il se releva pé-

pensait Rambert.

tant) que le guichetier tenait à la main sa casquette de cuir.

Cet inconnu dit au gardien: Je vous remercie. L'autre ne bougeait pas. - Vous savez que j'ai l'autorisation

de communiquer avec le prisonnier? Le gardien s'inclina. De quel droit laissait-on ainsi entrer cet homme? Et qui lui permet-tait d'interroger Noël Rambert? Noël se sentait mal à l'aise sous le regard inquiétant du nouveau venu. Lui, semblait contempler l'ouvrier, dont les traits flétris, plombés, la mai-greur sinistre gardaient quelque cho-

se de superbe. Il se tint un moment silencieux devant Noël, puis il lui dit lentement, avec une imperceptible nuance d'ironique bravade que ne saisit point

Rambert: Me reconnaissez-vous? Non, dit Rambert.

Regardez-moi bien. Non, fit encore l'ouvrier avec lassitude.

- Nous nous sommes pourtant rencontrés déjà! Cela était dit avec une intonation presque agressive, et on comprendra la signification bien vite : c'était Mor-

Il passait, afin de leur donner le pli à la mode, sa main gantee dans ses cheveux noirs, déjà grisonnants aux tempes, et regardait Rambert

dans les prunelles. - Je ne me souviens pas de vous

PREMIÈRE PARTIE

Rambert, le petit Jacques abandonné. Il se dévoua à lui. Il prenait à tâche de détourner les idées de l'enfant de l'image de son père. Mais l'œuvre était impossible. La racine de l'amour qui unissait l'être faible à l'être fort, Noël à Jacques, avait poussé aussi forte dans le cœur de l'enfant et dans le cœur de l'homme. Le petit Jacques soupirait, roulait dans ses yeux de grosses larmes et prononçait avec une expression singulière, pleine

miers bégaiements : Papa! exsangue d'enfant nerveux passaient comme des pensées d'homme, des l'anémie.

A quoi penses-tu? demandait

Jacques. Il est en prison et on lui Et le petit tombait ou plutôt retommobile, muet, les yeux élargis et fixes, il regardait devant lui des choses in-

Il n'est pas en voyage, disait

rement de main, ou un baiser. Arthez riblement affaissé, comme abattu par bandonner ainsi soi-même, voyons? Vous savez bien qu'on sort de tous les cachots de la terre! Etes-vous malade Rambert?

- Oui peut-être... je ne sais pas. Et d'ailleurs, voyez-vous, fit le pauvre homme, c'est ça qui m'est égal. Malade ou non, crevé ou bien portant, je m'en moque comme de l'an quarante. Je n'ai plus qu'une idée, une seule, et vous la connaissez, parbleu!

dait de lui. - Est-ce qu'il parle de moi ? dit

be avec d'autres moutards. Je le regardais et j'étais content.

nègre et je vais mourir comme un sou. — A quoi suis-je bon ? Je n'ai Il remarqua (le pesonnage devait chien. Voilà la perspective qui me même pas le droit de vendre mon être sans doute quelqu'un d'impor-

riant. — Guilllotiné, moi !... Ce terrible mot fit mal à Pascal Ar-

Quant à l'accusé, après cette joie assez courte, il s'abandonna à l'acca-

il ajoutait encore:

Cette idée de la mort prochaine, de l'isolement terrible, de la pauvreté léguée à Jacques ne quittait plus le cerveau de Rambert. Il avait voulu,

autrefois, que le petit trouvât dans la

Une fois, en songeant à cette irré-missible destinée, Noël Rambert se mit à rire. Mais cette fois, d'un rire fou, d'un rire méchant, d'un rire fa-

sa poitrine. DEUXIEME PARTIE

L'HOMME ABDIQUE

niblement. Que me veut encore celui-là?

Il remarqua (le pesonnage devait

#### La viande frigorifiée Comment elle vient d'Amérique Comment on la conserve

Depuis le début de la guerre nos ; amis d'Amérique nous ont fourni les moyens de tenir et de ne pas souffrir d'une disette effroyable de viande, en nous expédiant des quantités prodigieuses de viandes congelées. C'est grâce à l'Amérique que notre cheptel n'est pas complètement anéanti et que nous n'avons pas connu l'épouvantable misère qui sévit chez nos ennemis. Nos navires et les navires anglais ont pu nous ravitailler en viande de bœuf, de moutons, de pores, de lapins, grâce à la découverte d'un grand français M. Tellier.

La conservation de la viande par le froid était connue depuis long-temps. En Russie, en Sibérie, dans le Groenland on conserve dans des glacières, où elle ne s'altère aucunement, la viande des animaux tués au début de l'hiver.

Les Icebergs des mers polaires ont apporté fréquemment sur les rivages de la Laponie ou de la Sibérie, dans leurs blocs de glace, des mammouths morts depuis des milliers d'années et dont la chair est à ce point conservée dans le plus parfait état de fraîcheur, que les indigènes de ces contrées s'en nourrissent.

Ces curieuses observations encouragèrent les ingénieurs à chercher le moyen de produire du froid artificiellement à bord des navires, pour le transport en Europe des innombrables troupeaux du nouveau monde.

On imagina d'abord les salaisons, la dessication de la viande, l'emploi du procédé Appert, mais ces méthodes, bien que pratiques, ont l'in-convénient de dénaturer le goût de la viande, qu'il eût été préférable de transporter dans son état de fraîcheur absolu.

L'ingénieur Tellier avait constaté qu'un froid de 0° était suffisant pour assurer la conservation de la viande pendant deux mois, c'est-àdire pendant un laps de temps suffisant pour permettre aux navires de transporter de la viande d'Australie ou d'Amérique en Europe et pour en permettre la vente à l'arrivée.

En 1876, M. Tellier aménagea le premier navire à cet effet « le Erigorifique » où le froid était produit dans les cales, au moyen du chlorure de méthyle.

L'expérience ne réussit pas, le navire ayant été obligé de rester 8 mois à La Plata pendant l'achat, l'abatage et le transport des animaux à bord.

L'expérience fut renouvelée quelques années après, par une Compa-gnie de navigation Marseillaise ; mais le bateau eut des avaries en route, mit 4 mois pour faire la traversée, faillit sombrer et amena néanmoins au Havre des viandes bien conservées; malheureusement les frais furent tels que l'entreprise dût être abandonnée.

Les Anglais et les Américains re-

prirent cette idée qui reçut de rapides perfectionnements et le problème finalement résolu permet actuellement le pratique transport des viandes, du Nouveau-Monde dans l'Ancien. La viande est entassée dans des cales refrigérées de navires, déposée dans les établissements frigorifiques du Havre, les plus grands du monde, expédiée de là ensuite, dans toutes les directions dans des wagons spé-

En temps ordinaire, les frais de transport de la viande d'Amérique en France ne s'élèvent pas à plus de

0 fr. 18 par kilogramme. Le froid est produit dans les établissements frigorifiques par la méthode Giffard, économique et pratique. Voici en quoi elle consiste. Si on comprime fortement un gaz dans de robustes cylindres, la température de ce gaz s'élève. La détente brusque du gaz comprimé lui rend sa température normale. Mais si l'on a capté la chaleur du gaz comprimé par le passage d'un courant d'eau froide sur le cylindre qui le renferme, au moment de la détente le gaz retrouve une température égale à celle qu'il avait préalablement, diminuée des calories qui lui ont été enlevées par le courant froid. En comprimant de l'air et en opérant la détente après avoir fait passer un courant froid sur le cylindre chargé de gaz comprimé, on abaisse, dans les Frigorifiques du Havre où l'on fait passer l'air refroidi par des tuyauteries, sa température à moins seize degrés, c'est-à-dire 16 degrés au-dessous de zéro.

La viande entassée dans les chambres des frigorifiques s'y congèle et s'y conserve parfaitement.

Dégelée lentement à l'air libre au moment de la consommer, elle a l'apparence et toutes les qualités de la viande fraîche avec laquelle on la confond.

M. DESCHAMPS.

#### Les vertus des plantes L'EPINE-VINETTE

Berbérès vulgaris. Famille des Berbéridées L'épine-vinette ou berbéris commun, est un arbrisseau très connu, qui croît près des fermes, dans les haies, à la lisière des bois. Il atteint jusqu'à deux mètres de nauteur. Son bois est dur et jaunâtre, ses rameaux de couleur cendrée; ses feuilles forment de petites rosettes armées d'une épine à trois pointes; sespetites fleurs jaunes, en grappes, sont pendantes et donnent naissance à de petites baies rougeâtres, oblongues, qui ressem-blent à de petites groseilles à leur ma-

On cultive l'épine-vinette dans les jardins et les parcs pour l'agrément de ses jolies grappes de fleurs et de

La racine de l'épine-vinette, que l'on récolte en hiver, est légèrement purgative et est employée dans l'hydropisie, en décoction, à la dose de dix grammes, par litre d'eau. On re tire de cette racine une magnifique couleur jaune employée pour teindre la laine, le fil et le cuir.

Les feuilles de l'épine-vinette ont un goût analogue à celui de l'oseille. Leur suca été employé en gargarismes pour la guérison de l'angine; en lotions pour l'amélioration des ulcères et des plaies. La décoction de ces feuilles est employée fréquemment dans la dysenterie et le scorbut.

Les feuilles, mâchées, rafermissent les gencives.

Les fruits ont une odeur acide et agréable; on en fait des sirops rafraîchissants, des confitures et une limonade recommandée dans les affections de la gorge, le scorbut, les fièvres bilieuses et typhoïdes.

Ces fruits fermentés dans des ton-neaux avec du sucre et de l'eau, donnent une piquette qui constitue une agréable boisson d'été. Le suc retiré des fruits de l'épine-

vinette, combiné avec de l'alun, donne une laque rouge très recherchée La carie des blés et des arbres est due à un champignon, dont les spores se développent sur les feuilles de l'épine-vinette, aussi, celle-ci est-elle considérée comme un arbuste nuisible à l'agriculture à cause de cette particularité regrettable.

SERGE DAVRIL.

## Bibliographie

#### LA REVUE HEBDOMADAIRE Sommaire du numéro du 26 avril

Envoi, sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen et du cata-logue des primes de librairie (26 francs de livres par an).

PARTIE LITTÉRAIRE

Jean Richepin, de l'Académie française, Les hommes de la guerre (VIII): Guyne-mer. — Armand Dayot, Quentin la Tour. — Roger Lambelin, Adrien Mithouard. — Geneviève Reynier, histoire de Mademoi selle Moutet (I). - Paul Blanchemain. Chronique agricole: L'organisation de la paix et l'agriculture. - Film, la vie qui basse. Pages retrouvées.

Faits et idées au jour le jour. — Memento bibliographique. — La vie mondaine.

PARTIE ILLUSTRÉE

L'Instantané, partie illustrée de la Revue Hebdomodaire, tiré chaque semaine sur papier glacé, peut être relié à part à la fin de l'année. Il forme deux volumes de 300 pages.

#### Les Annales

Les sœurs latines... Numéro exceptionnel et sensationnel, édité par les Annales. L'élite intellectuelle des deux pays, Italie et France, y a collaboré. Les hommes d'Etat français: Briand, Viviani, Deschanel, Delcassé, Herriot; les hommes d'Etat italiens: Orlando, Sonnino, Barzilaï, Luzzatti, y publient des pages inédites.
Souvenirs de voyage de nos plus illustres écrivains. 40 articles, 60 images gra-vées en hélio. En supplément, les chefs-d'œuvre de Léonard de Vinci. En vente partout : 50 centimes.

#### LA NATURE

On trouvera dans le dernier numéro de la Nature une étude très détaillée sur les nouveaux moteurs d'avion qui ont permis récemment de monter jusqu'à plus de 9.000 mètres, et particulièrement sur le turbo-compresseur Bastion et Rateau qui est appelé au plus bel avenir. Les percées des Vosges, nécessaires pour relier par voie ferrée la France et l'Alsace-Lorraine, y sont examinées et tracées sur une carte qui fait saisir leur intérêt. D'autres articles signalent une nouvelle machine qui utilise la force centrifuge pour la fabricaion des anneaux, décrivent les mœurs el es modes de plongée des oiseaux aquatiques, renseignent sur le travail du verre

Dans le Supplément : Informations; Recettes de laboratoire et de vie pratique; Variété; Renseignements sur l'épuration de l'eau à la campagne; Boîte aux lettres; Bibliographie.

LA NATURE. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris.

# Peut-on se GUÉRIR

REINS FLOTTANTS DÉPLACEMENT des ORGANES

OUI, on peut se guérir sans avoir recours à l'opération, souvent néfaste, non par elle-même, mais par ses suites. Vous qui souffrez, n'attendez pas qu'il soit trop tard, l'étranglement herniaire provoque la mort en quelques heures dans des souffrances atroces et cet étran glement peut se produire dès l'apparition de la hernie, sans qu'aucun malaise particulier ait annoncé son imminence. Hernieux, songez que votre infirmité est pour vous un danger de mort per-

vous un impotent à bref délai. N'hésitez donc pas plus longtemps, la Méthode du Célèbre Spécialiste HITTEL de Paris, sans gêne aucune, sans rien changer à vos habitudes, fait immédiate-ment disparaître votre infirmité et en assure la guérison définitive comme le prouve l'attestation suivante

manent, qu'elle vous affaiblit et fera de

« Agen, 22 janvier 1919. « J'étais atteint d'une hernie grosse comme le poing qui menaçait de s'étrangler Je me suis confié à M. HITTEL qui m'en radicalement guéri en un mois, sans aucune souffrance et sans interrompre mon travail. Je tiens à lui donner ce témoignage public de ma reconnaissance.» Cousset, boucher, 23, rue Grande-Horlo-

N'attendez donc pas plus longtemps quand votre vie est en danger, et venez consulter M. HITTEL à:

Vayrac Jeudi 8 mai, Hôtel Barnabé.
Gourdon Sam. 10, Hôtel de la Boule d'Or.
Sarlat Dim. 11, Hôtel des Voyageurs.
Si-Cyprien Lun. 12. Hôtel de la Poste.
Fumel Mar. 13, Hôt. de la Poste,
Figeac (jusq.3h.) Jeu. 15, Hôtel des Voyageurs
Prayssac (dep. 11 h.) Ven. 16, Hôtel Lamoure.
Cahors Sam. 17, Hôtel des Ambassadeurs.
Brive Dim. 18, Hôtel de l'Etoile.
Souillac Lun. 19, Hôtel du Lign d'Or. Souillac Lun. 19, Hôtel du Lion d'Or.

Depuis la guerre, Bureaux à Brest, 45, rue du Château.

### Petites recettes pratiques

Nettoyage des glaces et des vitres

On les frotte avec un linge mouillé que l'on a passé sur de l'indigo réduit en poudre fine, ou bien avec du blanc d'Espagnedélayé dans de l'eau alcoolisée. On les essuie avant que le blanc ne soit sec, avec un linge doux ou une peau de chamois.

Destruction des mauvaises herbes dans les allées et les cours

On ajoute dix parties de chaux vive et une partie de fleur de soufre à cent parties d'eau bouillante. On laisse pouillir un instant, puis on ajoute cent parties d'eau. On arrose ensuite avec ce liquide les endroits que l'on veut débarrasser de toute végétation.

Pour faire disparaitre les verrues

On les lotionne deux ou trois fois par jour avec un mélange d'eau blanche et d'alcool à parties égales : ou on les touche avec une allumette trempée dans de l'acide chromique.

Serge DAVRIL.

#### Emphysème Pulmonaire

L'Emphysème est causé par la dilata-ion des alvéoles pulmonaires, l'air circu-e mal dans les bronches, et la régénéraon du sang reste incomplète. Comme l'asthme, l'emphysème donne lieu à des crises d'étouffement et se traite de même. Le meilleur remède à employer est la Poudre Louis Legras, qui calme instanta nément les plus violents accès et guéri progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 80 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta,

### Automobiles André Citroën

Agence régionale GARAGE ET ATELIER DE RÉPARATION

J.-B. NOUVRIT & Cie

Bureau commercial: 11, Boulevard Gambetta CAHORS

ACHAT ET VENTES

de propriétés, usines ASSURANCES Incendie - Vie - Accidents

#### Accidents des domestiques de ferme et ouvriers agricoles. Gustave DESPRATS

#### Luzech, place du Canal Cahors, rue du Portail-Alban, 10. Une nouvelle voiture

Conseiller de Préfecture honoraire,

Une vieille marque C'est la 15 HP 90-130. Munie de tous les derniers perfection-

Mise en marche et éclairage électrique avec carrosserie à 5 places très conforta-

ble, toute équipée, construite en grande série par la grande marque Berliet au Prix de 9.500 fr. le chassis et 2.300 fr. pour carrosserie. Torpédo

La Maison livre également ses nouveaux Camions CBA 4 tonnes, qui ont été si appréciés par nos poilus, au prix de 29.300 fr. complet en ordre de marche. Pour tous renseignements, s'adresser à M. ARTIGALAS, mécanicien à Cahors, seul concessionnaire pour le département

PATE de TOMATES CONCENTRÉE en Caisse de 250 boîtes de 1/8, à fr. 110 la Caisse, en gare Cette. S'adresser A. ENCUIX, Fruits, à CETTE

(HÉRAULT)

Pour se marier selon ses goûts, demandez le Bulletin de l'Union des Familles envoyé sous pli fermé contre 0 fr. 25 à la Directrice Mme M. F. SIMON, 52, avenue Daumesnil, Paris.

Le Gérant : A. COUESLANT. Imprimerie Coueslant (personnel intéressé)

### si vous avez TOUT ESSAYÉ SANS RÉSULTAT ESSAYEZ ENCORE Laxatives, Antiglairenses, Antibilienses, Dépuratives. ELLES RÉUSSISSENT LA OU TOUT A ÉCHOUÉ Elles ne donnent jamais de coliques parce qu'elles n'irritent pas l'intestin et produisent toujours de l'Effet. UNE ou DEUX prises au repas du soir procurent toujours le lendemain un résultat satisfaisant. SE MEFIER DES INNOMBRABLES CONTREFAÇONS ET IMITATIONS Il faut exiger dans toutes les Pharmacies LES VRAIES PILULES DUPUIS portant une étoile rouge (marque déposée) s le convercle et les mots "Dupuis Lille" maprimés en noir sur chaque pliule de couleur rouge.

Etudes de M. TARAYRE, notaire à Figeac et de M. Georges FONTANGES, docteur en droit, avoué à Figesc

### Vente sur licitation

Adjudication fixée au DIMANCHE PREMIER JUIN 1919, à 2 heures du soir, par devant Me TARAYRE, notaire à Figeac, en la Mairie de Frontenac.

rendu en chambre du conseil par le tribunal civil de Figeac le 31 janvier 1919, il sera procédé le dimanche 1er juin 1919 à 2 heures du soir en la mairie de Frontenac et par-devant Me Tarayre notaire à Figeac, commis à cet effet, à la vente sur licitation aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés dépendant des successions de Monsieur Louis Delbos et de Madame Sophie Ser son épouse, en leur vivant propriétaires cultivateurs demeurant au Mas del Sol commune de Frontenac.

Celte vente est poursuivie à la requête de 1° Madame Albanie

En exécution d'un jugement | Delbos, sans profession, épouse assistée et autorisée de Monsieur Pierre Jentou, propriétaire agriculteur avec lequel elle demeure à Frontenac, 2° Madame Dorothée Doucet, sans profession, veuve de Monsieur Aurélien Delbos, demeurant aussi à Frontenac, agissant comme tutrice naturelle et légale de ses quatre enfants mineurs, Augusta, Suzanne, Gabriel et Odette Delbos, demeurant avec elle, issus de son mariage avec feu Monsieur Aurélien Delbos son mari, en présence ou lui dûment appelé de Monsieur Germain Ra-

comme subrogé tuteur des mineurs Delbos susnommés, ayant tous Me Fontanges pour avoué.

#### LOTISSEMENT ET MISES A PRIX PREMIER LOT

Le 1er lot se compose 1º d'un sol de maison et pâtus situés au lieu dit « le Sol » commune de Frontenac, portés à la matrice cadastrale sous le numéro 146 section B. pour une superficie de sept ares douze centiares et un revenu matriciel de quatorze francs 24 cent., sur lesquels sont édifiés une maison d'habitation composée d'un rez-de-chaussée, comprenant cuisine, chambre et atelier, avec galetas et pigeonnier au-dessus, couverte en tuiles; une grange couverte en chaume comprenant l'étable et une cave au rez-de-chaussée

2º d'un immeuble en nature de

avec magasin à fourrage au-des-

de Faycelles, assignant au nom et mes plan et section que ci-dessus, une contenance de trente-cinq d'une superficie de cinq ares dix centiares et d'un revenu matriciel de 6 francs 88, sur lequel est édisiée une petite écurie contiguë à l'angle nord de la maison ci-des-

> 3° d'un immeuble en nature de vigne et pré figurant sous le numéro 147 p, mêmes plan et section que ci-dessus, d'une contenance de 43 ares six centiares et d'un revenu matriciel de 4 fr. 84 sur lequel se trouve un vivier.

Le tout d'un seul tenant constitue un enclos qui confronte du nord et du levant chemins publics, du midi pré aux héritiers de Monsieur Dusser et du couchant à propriété de Monsieur Larnaudie. Sur la mise à prix de trois mille francs, 3.000

DEUXIEME LOT

Le deuxième lot comprend : un immeuble dit: Los Condamines, en nature de prairie artificielle figurant au plan cadastral de la tié, propriétaire cultivateur de- terre et jardin situé au même lieu commune de Frontenac sous le meurant à La Graville, Commune figurant sous le numéro 145, mê- numéro 176 p de la section B, pour

ares soixante-quinze centiaros, confrontant du nord et du midi à propriété Larnaudie ; du levant à chemin de Béduer à Frontenac et du couchant à vigne à Monsieur Vayssière. Sur la mise à prix de mille francs, 1.000 fr. ci ......

TROISIEME LOT

Le troisième lot se compose: D'un immeuble dit : La Croze, en nature de vigne et friche figurant au plan cadastral de la commune de Frontenac, sous le numéro 223 section A, pour une contenance de dix-sept ares trente-six centiares et d'une terre de même nom numéro 224 mêmes plan et section que ci-dessus, d'une contenance de trois ares six centiares. Ces deux immeubles d'un seul tenant confrontent du nord et du levant à chemin public et propriété Ca-briès du midi et de l'ouest à propriété Henri. Sur la mise à prix de cinquante francs, ci... 50"

QUATRIEME LOT Le quatrième lot se compose:

figurant au plan cadastral de la commune de Frontenac sous le numéro 324 p section A, pour une contenance de soixante-huit ares, confrontant du nord, à propriété Delpon Louis ; du levant à chemin public, du couchant à propriété de Gaston Delpon et du midi à propriété Descargues. Sur la mise à prix de cinquante 50 fr. francs, ci.....

CINQUIEME LOT

Le cinquième lot se compose : D'un immeuble dit « Couronné », en nature de terre autrefois vigne figurant au plan cadastral de la commune de Frontenac sous le numéro 57 p section A, pour une contenance de quinze ares vingtcinq centiares, confrontant du nord à propriété Bouyssou, du levant propriété Cussonac, du midi à Marie Lavol et du couchant à propriété Delpon. Sur la mise à prix de cinquante francs, ci.....

SIXIEME LOT Le sixième lot se compose de: Un immeuble autrefois vigne, aujourd'hui en friche dit « Cuzoul », figurant au plan cadastral de la commune de Frontenac, sous le numéro 466 p section B, pour une contenance de treize ares neuf priétés Henry et Pradié et du cou-chant Henry, béale entre deux. Sur la mise à prix de

Le cahier des charges, clauses et conditions de la vente a été commis et déposé en son étude où

avoir jamais vu! répondit Noël.

- J'étais assis à côté de M. des Aubrays, un jour qu'il vous interrogeait, dit encore Daniel Mortal, dont l'œil scrutait à fond la pensée de Rambert.

Noël hocha la tête, fit : Ah! et machinalement montra son escabeau pour inviter le visiteur à s'asseoir.

Mortal demeura debout. Il était fort pâle : Sa face rasée avait quelque chose de froidement terrible; on y lisait une résolution absolue et en même temps l'indice certain d'une lutte intérieure, d'un suprême combat qui se livrait en

Il touchait, en effet, à une minute décisive de son existence. Impatient ·d'arrêter tout reproche, tout soupçon sur les lèvres de Claire, il voulait en finir décidément, résolument avec cette situation qui lui était odieuse. Dût-il perdre la partie, il la livrait audacieusement et allait droit à Noël Rambert comme au seul homme qui pût désarmer cette implacable enne-

mie, assise à son propre foyer. Une dernière scène, presque violente, avec Claire, L'avait décidé. Elle venait de lui dire qu'elle regardait comme un devoir de révéler ce qui s'était passé entre elle et Rambert, à

la justice. Il y avait décidément un danger dans l'exaltation de Claire, et Mortal n'y pouvait échapper que par un coup soudain, rapidement frappé. Voilà tête sous le couteau?

trait dans la cellule de l'accusé.

Avant de parler cependant, avant d'aborder de front la question effrayante qu'il devait résoudre. Mor-

Il demeura silencieux durant un moment et sans que Rambert fît un

Puis, tout à coup Mortal s'avança vers lui et, froidement. il laissa, mot par mot, tomber ces paroles: - Rambert, savez-vous que, quelle que soit votre défense, tout vous ac-

damné, dit-il encore en appuyant sur chaque syllabe. Je le sais, répondit Noël comme un homme qui a pris son parti. Et cependant, fit Mortal avec

cuse et tout vous écrase, et que vous

êtes dès à présent condamné? Con-

son regard qui couvait le moindre signe de Rambert. vous êtes inno-- Oui! répondit l'ouvrier simple-

Il n'avait ni tressailli. ni bougé. Il demeurait toujours immobile, absorbé et l'œil atone.

 Savez-vous qui a tué Paul Laverdac? dit encore Daniel. — Si je le savais, je le dirais. Comment voulez-vous que je le sa-

Alors, vous êtes perdu!

Complètement. Et vous vous résignez ainsi, vous abdiquez, vous vous mettez la

pourquoi, ne doutant de rien, il en- | - Moi ?... je laisse faire... Je suis

de ceux qui n'ont pas de chance. Il y a dans le monde la tribu des pauvres diables et des dupes. J'en suis, et voilà ce que cela prouve. Qu'on me condamne. Qui est-ce qui se salit à condamner un innocent? Ceux qui n'y voient pas clair et croient bêtement qu'il est coupable. Voilà ce que je me dis.

Et pas un regret, pas une plain-- Il faut peut-être pleurer, n'est-

ce pas? Ma foi, non! - Vous n'avez point d'enfants ? — J'en ai un, si, j'en ai un, répéta Noël, à qui ce mot d'enfant rendit, pour un moment, son énergie, sa conscience, sa foi. J'ai un petit, joli comme un ange, bon comme du pain, pauvre petit gars à qui je ne souhaite pas la vie que j'aie eue. C'est tout ce que je regrette au monde, lui et... M... Le reste ne vaut pas la peine

qu'on s'en occupe. - Et que deviendra-t-il, votre enfant?

— Ce qu'il deviendra? - Quand je n'y serai plus? Oui.

- Ah! voilà bien ce qui me tient et tord le cœur, dit Noël avec une expression de douleur profonde et en levant les épaules avec désespoir; moi supprimé, le petit deviendra ce qu'il pourra. Il y a bien Arthez, Arthez Pascal. Mais... M. Arthez peut mourir. Ne me parlez pas de ça, tenez, monsieur, pourquoi penser à ca!

Quelques marches de guillotine à monter, qu'est-ce que ça me ferait être qui aura faim, qui aura soif, qui aura froid et qui sera seul?

Noël s'était ranimé et réveillé, pour ainsi dire. Ce n'était plus le même homme. Il avait dans le regard, plus fiévreux qu'autrefois (ce n'était qu'un éclair), une vaillance singulière. En parlant de son enfant, il redevenait un homme.

Quelques jours auparavant, causant avec M. Dubois des Aubrays et le médegin de la prison, Daniel Mortal avait entendu le docteur juger ainsi Noël Rambert: - C'est une organisation singuliè-

re, d'une énergie rare dans un corps d'apparence usée. Coupable! l'est-il? Je n'en sais rien. Ce qui est certain, c'est que, criminel ou non, il reste en lui, vivace, ardent, exalté, un sentiment unique: l'amour paternel.

- Ah! vraiment? avait fait Mortal. Et le docteur continuait:

- Oui, et ce Rambert pousse cet amour jusqu'à l'hyperbole. Il ne m'a jamais parlé que de son enfant. C'est un cas de folie paternelle. Je suis persuadé que s'il a assassiné c'est pour donner quelque bien-être à son fils. Il se ferait, pour lui, mettre à la torture. Curieux contrastes à établir. Meurtrier, peut-être, héros de pater-

nité, à coup sûr, tel est cet homme. « Il se ferait mettre à la torture pour son fils! » Mortal n'avait pas oublié cette parole du docteur.

Et maintenant, en écoutant Noël Rambert, il sentait bien que c'était si je ne laissais pas derrière moi un là, sur ce sentiment paternel et cette émotion qu'il fallait frapper. On mène les êtres par leurs amours ou

par leurs haines. Rambert, dans cette lutte qui se livrait contre lui découvrait son cœur. Il avait devant lui, — sans le connaître, - son ennemi le plus cruel et il lui montrait, sans le sa-

voir, l'endroit où il devait viser. Daniel laissa l'affection du pauvre diable pour le petit Jacques déborder instinctivement en phrases pressées, en confidences qui valaient des cris; il poussa lui-même Noël dans cette voie de la terreur que le père concevait pour l'avenir de son enfant, il laissa Rambert s'effrayer lui-même

de ce lendemain terrible qui venait. Et lorsque le malheureux, terrifié de la solitude où, Arthez mort ou disparu, - puisque Marthe était partie, — pouvait se trouver le petit être, s'écria:

Mais c'est affreux; Mais ce n'est pas la mort, qui est atroce, non, c'est la misère pour le petit, c'est cette effroyable chose, la pauvreté, que je lui lègue.

Mortal répondit froidement : - Voulez-vous que votre enfant ne connaisse ni la misère, ni la faim?

- Moi, fit Rambert, si je le veux? Il s'était redressé, il regardait Da- passible visage blanc et froid était niel en face, il avait sur le visage tout à coup devenu muet. l'exaltation joyeuse de l'homme qui

centiares, confrontant : du nord à vigne de Descargues, du levant à propriété Cabrié, du midi à pro-20 fr. vingt francs, ci...

dressé par Me Tarayre, notaire chacun peut en prendre connaissance. Les frais de poursuite de vente seront payés en diminution du prix de l'adjudication. Il est déclaré à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions pour raison d'hypothèques légales qu'ils devront requérir ces inscriptions avant la transcription du procès-verbal d'adju-

FONTANGES, avoué.

voit devant lui, vivant, apparaître son rêve. - Si je le veux ? dit-il encore, mais est-ce que c'est possible ? Pour-

quoi m'avez-vous dit cela? Vous savez bien que cela ne se peut pas! Cela se peut, dit Mortal. Allons donc ! Ah ! tenez, répondit Noël, c'est méchant et c'est lâche

ce que vous dites! - Je dis que votre enfant sera riche si vous le voulez!

de torturer un homme en lui disant

- Lui! le petit Jacques! Riche? Et si je le veux ? Qu'est-ce qu'il faut donc faire? demanda Rambert, qui commençait à croire que l'impossible pouvait être . Faut-il me couper une jambe ou un bras ? Quoi ? Allons, dites-moi ce qu'il faut que je fasse, monsieur, et, parole d'honneur, sur ce que j'ai de sacré, sur la tête

du petit je le ferai! - Eh bien! dit Mortal nettement et comme il eût tranché, d'un coup sec, un nœud difficile, il faut que vous disiez que c'est vous qui avez

tué Paul Laverdac! - Moi? Noël Rambert, qui s'avançait vers Mortal, et suivait pour ainsi dire du geste, anxieux effaré, les paroles de Daniel. Noël s'arrêta net comme foudroyé, les yeux élargis, la bouche béante, il regardait Mortal dont l'in-

(A Suivre).